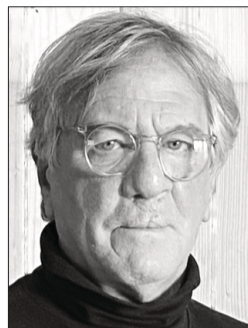


Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
 Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Le Niger et le «Nouvel Ordre Mondial»

L'Afrique aux Africains

par Patrick Lawrence



Patrick Lawrence
 (photo ef)

Que faut-il retenir du coup d'Etat qui a vu un groupe d'officiers de haut rang renverser Mohamed Bazoum, le Président pro-occidental du pays, le 26 juillet au Niger? En quatre ans, c'est le sixième putsch de ce type dans la région du Sahel et de ses environs. Faut-il pour autant considérer ces territoires de l'Afrique sub-saharienne comme des pays coupés du monde et ne plus s'en préoccuper? Cette idée est sous-jacente dans une bonne partie de la couverture médiatique, mais dans quelle mesure nos médias cherchent-ils à nous faire mieux comprendre les événements mondiaux et dans quelle mesure s'emploient-ils à nous en faire ignorer les tenants et les aboutissants?

Le coup d'Etat récent – tout sauf un cas isolé

Si je puis me permettre une suggestion, c'est de ne pas voir dans ce dernier développement un phénomène isolé en Afrique, mais d'en saisir l'importance dans le contexte plus vaste dans lequel il s'est produit, pour ainsi dire à l'échelle planétaire. C'est bien plutôt une manifestation de la cohérence et de l'influence croissantes de tout ce qui n'est pas occidental, dans sa version du 21^e siècle, qui est en train d'assaillir l'Occident. Nos médias ne parviennent pas à en parler, ni à l'écrire, ni à le diffuser. Le Niger, d'après ce que j'ai lu, vient

* Patrick Lawrence, longtemps correspondant à l'étranger, notamment pour l'«International Herald Tribune», est chroniqueur, essayiste, auteur et conférencier. Titre de son avant-dernier livre «Time No Longer: Americans After the American Century», Yale 2013. En juillet, son nouveau livre «The Journalists and Their Shadows» est paru chez Clarity Press. Sur Twitter, on le trouvait sur @thefloutist, jusqu'à ce qu'il se soit vu censurer sans explication. Son site web: patricklawrence.us. Soutenez son travail via patreon.com/thefloutist.



Communauté des Etats du Sahel en Afrique de l'Ouest. (Graphique Ben Norton)

de se déclarer partie prenante de ce phénomène historique. Et les grands médias ne supportent pas non plus d'en faire état. Ceux qui ont renversé Bazoum sont dirigés par Abdourahmane Thiani, ancien chef de la Garde présidentielle, et nourrissent manifestement un profond ressentiment à l'égard de la présence postcoloniale des Français. D'après certaines sources – médias, groupes de réflexion – Bazoum était sur le point de limoger Thiani, et les événements de la fin juillet ont été motivés, essentiellement ou principalement, par des rivalités personnelles, des ressentiments, ou les deux à la fois.

Partout, on a évoqué, en bien ou en mal selon le cas, l'animosité des Nigériens à l'égard des Français expatriés parmi eux. On retrouve ces mêmes tendances dans de nombreuses régions de l'Afrique francophone. Le passé est le passé, affirment les Nigériens, les Maliens et bien d'autres: Nous sommes au XXI^e siècle, pas au XIX^e. Mais le fait historique n'est qu'une partie de la question, et je dirais même que ce n'est pas la partie la plus importante. Nous ne devrions pas faire trop de cas de l'histoire ou

de la mémoire dans ce contexte. En effet, ceux qui ont mené le coup d'Etat sont tournés vers l'avenir, et non vers le passé. Et suggérer que le coup d'Etat qui a destitué Bazoum était une simple affaire de politique de palais, quelle qu'elle soit, revient à servir une entrée en guise de plat principal. Non, il faut voir plus large pour saisir la nouvelle réalité qui se dessine au Niger et dans ses environs.

Rattachement au «Nouvel ordre mondial»

Thiani et ses partisans, qui semblent être en nombre dans l'armée et dans les rues de Niamey, la capitale, ont, selon moi, principalement à l'esprit l'Occident tel qu'il est aujourd'hui. S'ils en ont assez des Français, ils sont à ce stade tout à fait clairs sur le fait qu'ils ne veulent pas non plus de ce que les Etats-Unis leur ont offert au cours des deux dernières décennies: une présence militaire emportée et inefficace et une orthodoxie économique néolibérale. Comme au Mali et ailleurs dans la région, le Niger semble maintenant prêt à pencher dans une direction clairement non occidentale.

En d'autres termes, le coup d'Etat du mois dernier me semble être le signal que le Niger est prêt à se rallier au «nouvel ordre mondial» dont les Chinois parlent de plus en plus publiquement depuis quelques années – depuis que le gouvernement Biden s'est aliéné de Pékin dans les mois qui ont suivi son entrée en fonction en 2021. Cela place le putsch qui a causé la chute de Bazoum dans un contexte plus large, là où je pense qu'il devrait être.

Cela signifie que les Etats-Unis se trouveront désormais en concurrence croissante avec la Chine et la Russie en matière d'influence sur le continent africain. A moins d'un changement de cap majeur – et pour le cas où cela vous aurait échappé, les clans politiques de Washington ne sont pas doués pour changer de cap – il est presque certain que l'Amérique sera la perdante de cette rivalité, si tant est qu'il faille l'appeler ainsi. Les Etats-Unis, et en l'occurrence les Français, sont tout simplement sous-équipés. C'est une question de technologies appropriées: les Américains arrivent en Afrique avec des armes, une assistance militaire et des intérêts géopolitiques; les Chinois et les Russes arrivent avec leurs propres intérêts, certes, mais aussi avec une aide économique, des flux commerciaux et des projets de développement industriel.

Un choix dans leur propre intérêt

Pendant longtemps, les Nigériens n'ont eu d'autre choix que d'accepter certaines formes de néocolonialisme, en guise d'héritage, un genre de legs historique. La marque de notre époque est que ces nations ont désormais des choix viables et qu'elles sont enfin en mesure de les faire dans leur propre intérêt. Alors que je rédigeais ce commentaire, Chas Freeman, un éminent diplomate, a enregistré un webcast dans lequel il affirme que l'Asie occidentale – comme nous devons apprendre à appeler le Moyen-Orient – est destinée à définir son propre avenir maintenant que l'hégémonie américaine appartient au passé. Disons que

suite page 2

Le Sud persévère calmement dans sa voie

par Guy Mettan



Guy Mettan
 (photo mad)

Dans la foudrille de toutes sortes qui jalonnent la vie internationale et se suivent à un rythme d'enfer, il en est quelques-uns qui devraient retenir notre attention. A commencer par la réunion des BRICS qui s'est tenue récemment en Afrique du Sud. Elle a trouvé

toute son importance autant par les décisions qui y ont été prises que par celles qui ne le sont pas encore, notamment en ce qui concerne un éventuel élargissement (30 pays candidats !) et le système financier (nouvelle monnaie de compte et de crédit).

* Guy Mettan est journaliste et député au Grand Conseil du canton de Genève, qu'il a présidé en 2010. Il a travaillé pour le «Journal de Genève», Le Temps stratégique, Bilan, «Le Nouveau Quotidien» et plus tard comme directeur et rédacteur en chef de la «Tribune de Genève». En 1996, il a fondé le Swiss Presseclub, dont il a été le président puis le directeur de 1998 à 2019.

Mais comme il a été à parier, comme à leur habitude, la plupart de nos médias se sont contentés d'une couverture superficielle et dépréciative, avec force remarques anecdotiques sur la «défaite» de Poutine, qui y a participé par vidéo.

Ils ont donc tort, une fois de plus. Parce que ce sommet, loin d'être un phénomène isolé, est l'arbre qui cache une forêt dense d'initiatives sud-sud qui nous échappent complètement. Leur multiplication indique que le Nord ne fixe plus ni l'agenda ni le format des rencontres internationales. Les deux gifles que vient de recevoir Emmanuel Macron, qui aurait bien aimé être invité à Johannesburg et au récent sommet des pays amazoniens (qui s'est tenu à Belem début août en l'absence de la France pourtant concernée au premier chef avec la Guyane), sont très significatives à cet égard. Tout comme son éviction surprise du Niger et des négociations qui s'en sont suivies entre la CE-DEAO et la junte militaire qui a pris le pouvoir à Niamey.

Une autre rencontre importante aura lieu mi-octobre à Pékin. Il s'agit du 3^e Forum de l'initiative chinoise des Nouvelles Routes de

la Soie. 150 pays sont attendus, à l'exclusion des pays occidentaux qui répugnent à y participer par servilité à l'égard des Etats-Unis, lesquels battent le rappel contre la Chine. L'Italie, seul membre du G7 à avoir rejoint l'initiative, vient d'annoncer son retrait. Après trois ans d'absence pour raison de Covid, la Chine entend revenir sur le devant de la scène internationale par la grande porte. Ce sera intéressant de savoir qui sera présent et à quel niveau, surtout si l'Occident boycotte la manifestation. Chacun va pouvoir compter ses amis.

Mais l'émancipation du Sud global n'est pas seulement économique. Des velléités politiques commencent à apparaître ici ou là. J'en veux pour preuve deux récentes initiatives, modestes mais emblématiques. La première est la création d'une Alliance politique africaine qui a tenu sa première conférence ministérielle en mai dernier à Lomé à l'initiative du Togo, dans le but de «mieux porter la voix de l'Afrique sur la scène internationale» et d'échapper à la tutelle trop pesante qui de la France, qui des Etats-Unis, qui de la Chine. Dix pays étaient présents, ce qui n'est pas si mal pour un début.

Dernier exemple, le lancement à New York et à Genève, en mars dernier, de l'Association des amis de la Charte des Nations Unies, qui regroupe 22 pays membres et entend revenir aux fondamentaux de la Charte, à savoir le multilatéralisme, le respect et l'égalité des Etats nationaux, le rejet du «rules based order» qui entend imposer l'universalisme occidental en lieu et place de l'internationalisme souverain. Chine, Iran, Corée du Nord, Russie, Venezuela, Cuba, Nicaragua et une quinzaine d'autres pays considérés comme le club des «bad boys» de la communauté internationale par le Nord entendent désormais se coordonner pour faire entendre leur petite musique face au grand orchestre des pays riches.

Qui a dit que la politique et l'économie internationale étaient ennuyeuses? •

Chers lecteurs d'Horizons et débats
 Pour des raisons administratives,
 le prochain numéro d'Horizons et débats
 (n° 19/20, 2023) paraîtra le 26 septembre
 2023.

L'International Progress Organization condamne la punition collective infligée à la population du Niger

L'International Progress Organization met en garde contre une intervention militaire qui violerait la Charte des Nations unies et lance un appel aux chefs d'Etat de la CEDEAO lors du sommet d'urgence d'Abuja*, au Nigeria

Vienne, Autriche, le 8 août 2023

Dans une déclaration publiée aujourd'hui, le président de l'*International Progress Organization*, le Dr Hans Köchler, a demandé à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de renoncer à une politique d'intimidation et d'ingérence dans la situation politique de la République du Niger. La menace d'une intervention militaire et les sanctions punitives imposées au Niger sont contraires à la *Charte des Nations unies* et risquent de déstabiliser davantage la situation sécuritaire déjà précaire dans la région. Ces mesures et stratégies n'ont aucun fondement dans le traité de la CEDEAO, qui affirme que la «non-agression entre les Etats Membres» est un «principe fondamental» de la communauté (article 4 [d]) et préconise le «règlement pacifique des différends entre les Etats Membres».

Parallèlement au retrait du soutien financier de la France et de l'Union européenne, les sanctions économiques et financières massives imposées par la CEDEAO et l'UEMOA (*Union économique et monétaire ouest-africaine*) vont causer de graves difficultés aux populations civiles. L'embargo a déjà entraîné une hausse considérable des prix des produits de première nécessité. Il prend les formes de punition collective constituant une violation des droits humains fondamentaux des citoyens nigériens. Le Premier ministre du pays sous le gouvernement du président Bazoum, Ouhoumoudou Mahamadou, a déclaré à Fran-

ce24 que les sanctions seraient «désastreuses» pour la population.

Compte tenu du fait que l'adhésion à la communauté de quatre Etats – le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Niger – est de facto suspendue, les autres Etats membres de la CEDEAO devraient rechercher une solution pacifique conforme au chapitre VI de la Charte des Nations unies, plutôt que de prendre en otage tout un peuple dans un conflit régional. En outre, en vertu du droit international, les mesures de coercition économique ne peuvent être imposées que par le Conseil de sécurité de l'ONU en tant que mesures de sécurité collective conformément au chapitre VII de la Charte. Les mesures de coercition unilatérales, qu'elles soient prises par un seul Etat ou par un groupe d'Etats, sont illégales.

Une intervention armée au Niger dont le pays se voit menacer par certains Etats de la région, ne se trouverait non seulement en infraction contre le texte et l'esprit du traité de la CEDEAO, mais constituerait également une violation grave de l'article 2, paragraphe 4, de la *Charte des Nations unies*, selon lequel tous les Etats membres doivent «s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force [...] contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat». L'article 58 du traité révisé de la CEDEAO de 1993 («Sécurité régionale») ne contient aucune disposition justifiant une intervention armée sur le territoire d'un Etat membre. L'option de mise en place de «Forces de Maintien de la paix», prévue à l'article

58,(2) (f), ne peut en aucun cas être interprétée comme justifiant des actions militaires dans un Etat membre, en tant que de tels actes constitueraient la violation de la souveraineté de l'Etat concerné. Les effets désastreux issus des interventions de l'ancienne ECOMOG (*Economic Community of West African States Monitoring Group*) dans les guerres civiles au Liberia et en Sierra Leone obligent à en tirer les leçons. La création du groupe déjà par un «Comité permanent de médiation» et l'exercice de son mandat par le déploiement d'unités de combat de facto dans des situations de guerre civile dans les Etats membres, n'étaient pas conformes aux exigences constitutionnelles de la CEDEAO, ni à la Charte de l'OUA de l'époque, ni à celle des Nations unies.

Se référant au communiqué conjoint des gouvernements de transition du Mali et du Burkina Faso du 31 juillet 2023, qui mentionne au point 5 «l'adoption de mesures de légitime défense [conformément à l'article 51 de la Charte des Nations unies] en soutien aux forces armées et au peuple du Niger» en cas d'intervention militaire dans ce pays, le président de l'I.P.O. a mis en garde contre les graves conséquences d'une action armée de certains Etats membres au nom de la CEDEAO – non seulement pour le peuple du Niger, mais aussi pour la paix et la stabilité dans la région et dans toute l'Afrique. Il a appelé les chefs d'Etat de ces pays à emprunter la voie du dialogue pacifique lors de leur prochain sommet d'urgence à Abuja, tel que stipulé dans les chapitres II et X du Traité révisé de la CEDEAO.

Se référant à l'intervention militaire unilatérale de l'OTAN en Libye en 2011, à l'instigation de la France et au mépris ostentatif des restrictions imposées par la résolution 1973 du Conseil de sécurité, l'*International Progress Organization* a mis en garde contre une nouvelle déstabilisation dans la région du Sahel par une campagne armée supplémentaire, en violation de la Charte des Nations unies. La désintégration de la Libye suite à l'intervention de l'OTAN a été à l'origine du vide sécuritaire et de l'instabilité politique dans toute la région et au-delà, y compris en Europe. Comme c'est le cas aujourd'hui pour le Niger, chaque pays doit décider lui-même des stratégies et des mesures à prendre pour protéger sa sécurité et ses intérêts nationaux vitaux, sans ingérence extérieure, qu'il s'agisse de puissances régionales ou mondiales. «Faire la guerre pour maintenir la paix», la devise trompeuse de nombreuses interventions malheureuses dans l'histoire des relations internationales, ne doit pas servir de justification à un nouvel acte d'agression flagrante.

Source: I.P.O. Research Paper: *Sanctions and International Law*; i-p-o.org du 8 août 2023

¹ Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO

* L'*International Progress Organization* a publié le texte reproduit ci-dessus avant la conférence de la CEDEAO à Abuja. La CEDEAO y a décidé de poursuivre les sanctions, mais n'a pas pris de décision concrète concernant une intervention militaire. [ndlr.]

(Traduction du texte original en anglais: *Horizons et débats*)

«Le Niger et le «Nouvel Ordre Mondial» suite de la page 1

ce genre de propos est très répandu: les Nigériens viennent d'annoncer qu'à partir de maintenant, l'Afrique est l'affaire des Africains.

Style colonial et postcolonial

Chacune des anciennes puissances impériales avait son style de colonisation bien à elle. Les Belges étaient célèbres pour leur violence et leur impitoyable exploitation, les Britanniques s'appuyaient sur les structures politiques traditionnelles – tribus, chefs, sultanats, etc. – et gouvernaient par le biais de l'«indirect rule», comme on disait alors. Les Français recréèrent la bureaucratie administrative de la métropole, exercèrent un pouvoir direct et, comme chez eux, imposèrent à tout le monde de parler français.

Il en allait de même pour les styles postcoloniaux. Les Français ont semé la pagaille dans nombre de leurs anciennes colonies parce que, par essence, ils n'ont pas encore laissé derrière eux la conscience coloniale. Ce constat devient flagrant si l'on établit un parallèle entre les relations de Paris avec les nations francophones et celles de Londres avec le Commonwealth britannique. Je ne dirais pas que ce dernier est une grande et heureuse famille, mais on n'y voit pas le genre de calamités dont nous avons été témoins récemment dans le Sahel. Les Français manifestent parfois une certaine arrogance dans les relations sociales. Ils dominent toujours les industries extractives et d'autres sphères de l'économie comme si l'indépendance – que le Niger a revendiqué en 1960 – n'avait jamais eu lieu.

Présence militaire: ni les Français ni les Américains

Le Mali voisin a expulsé le contingent militaire français après les coups d'Etat successifs de 2020 et 2021. Dix jours après le coup d'Etat du 26 juillet, le nouveau gouvernement de Niamey a déclaré qu'il annulait une série d'accords militaires avec Paris régissant la présence militaire française. «Si la France ne modifie pas sa position, ses 1 500 soldats présents au Niger vont donc devoir partir», a indiqué la semaine dernière la *Brookings Institution*, «ce qui réduira considérablement la capacité militaire de l'Occident dans une région du monde où la menace terroriste est de plus en plus forte, meurtrière et évolutive».

Cette situation soulève le problème de la pérennité de la présence du Pentagone au Niger

«Je me souviens d'une situation similaire, lorsqu'en 1964, Sukarno, lassé des contraintes imposées par les Etats-Unis à l'Indonésie en contrepartie de leur aide, déclara dans un discours national: «Allez au diable avec vos aides étrangères!» Sukarno était au poste de commande politique, et la souveraineté, l'indépendance et la dignité étaient ses valeurs les plus importantes. Le sentiment qui s'est manifesté à Niamey cette semaine me semble faire écho à celui de Sukarno et refléter les mêmes priorités.»

– environ un millier de soldats et une base de drones au nord-est de Niamey, à partir de laquelle le Pentagone surveille les activités terroristes présumées jusqu'en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Je n'ai pas d'informations à ce sujet pour l'instant. J'imagine que les échanges entre Washington et Niamey sont incessants, mais les dirigeants du coup d'Etat nigérien donnent l'impression qu'ils n'apprécient pas plus la présence des troupes américaines sur le sol nigérien que celle des troupes françaises. Certains officiers nigériens seraient favorables à un passage de l'aide militaire russe au détriment de l'aide américaine, et plus particulièrement au profit du *Groupe Wagner*, qui est déjà opérationnel au Mali.

Depuis des décennies, la négligence et l'échec ont caractérisé la position des Etats-Unis au Niger et dans d'autres pays d'Afrique. Le déséquilibre radical entre l'assistance militaire et sécuritaire, d'une part, et l'investissement et l'aide économique, de l'autre, a fait passer aux Nigériens le pire des messages: les Américains ne s'intéressent pas au Niger ni aux Nigériens; ils ne s'intéressent au Niger qu'en tant que site de compétition stratégique.

Howard French, ancien correspondant du *New York Times*, l'a fort bien résumé la semaine dernière dans *Foreign Policy*:

«Depuis des décennies, Washington traîne les pieds en Afrique, changeant de slogans politiques à intervalles réguliers en fonction de la mode, mais s'en tenant essentiellement à deux messages à l'intention des Africains. Le premier est le suivant: ne comptez pas sur nous pour vous aider à dynamiser vos économies avec notre propre carnet de chèques. Nous vous souhaitons bonne chance dans la poursuite de ce que l'on appelle les 'partenariats public-privé', qui ne signifient généralement pas grand-chose pour les premiers et

pas grand-chose non plus pour les seconds, à moins que les entreprises privées ne soient impliquées dans le pétrole et le gaz.

L'autre thème archi-rebattu est, bien entendu, la démocratie. Les décideurs américains prétendent l'aimer en Afrique, mais ils n'ont jamais fait preuve d'une grande habileté pour trouver comment en assurer la promotion – ni, comme le coup d'Etat du Niger l'a amplement démontré – pour la défendre lorsqu'elle est attaquée.»

Conséquences des campagnes antiterroristes américaines

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York et à Washington, l'aide américaine au Niger s'est concentrée presque exclusivement sur les opérations antiterroristes – d'abord les siennes propres et, par le biais de la formation et du conseil, celles de l'armée nigérienne, mais pour la même cause.

Le Pentagone a l'habitude de présenter le Niger comme un précieux avant-poste dans le cadre de ses campagnes mondiales de lutte contre le terrorisme, en envoyant armes, conseillers, formateurs ainsi que des aides budgétaires à hauteur de 500 millions de dollars au cours de la dernière décennie. En fait, au moins cinq des auteurs du coup d'Etat nigérien ont été formés et conseillés par l'armée américaine. Comme cela le laisse supposer, le bilan de ces opérations est lourd de retombées inattendues.

Nick Turse, grand connaisseur de l'Afrique, a expliqué tout cela en détail lors d'une interview accordée la semaine dernière à *Intercepted*. En 2002–2003, le département d'Etat a recensé neuf attentats terroristes dans l'ensemble du Sahel, soit moins de 1 % du total mondial. Mais depuis, les chiffres ont quasiment progressé chaque année. L'année dernière, le Niger et ses voisins, le Mali et le Burkina Faso, ont subi 27 000 attaques de ce type. Plus de

40 % des victimes du terrorisme dans le monde se trouvent aujourd'hui au Sahel.

La question évidente est le pourquoi de tout cela. La réponse tient aux divisions ethniques, sociales, religieuses et claniques du Niger, qui n'intéressent pas le moindre du monde les Américains parce qu'ils ne s'intéressent pas le moindre du monde aux Nigériens. Au cours des deux dernières décennies, les minorités ethniques et islamiques ont constitué un terrain fertile pour le recrutement de groupes terroristes de type Al-Qaïda, précisément parce que ces minorités étaient marginalisées. Les groupes sociaux, ethniques et religieux les plus favorisés, qui dominent le gouvernement et l'armée, ont par conséquent eu tendance à traiter tous ceux qui appartenaient à ces minorités comme des terroristes. Les conseillers américains, inattentifs à ces divisions et à ces animosités, ont efficacement formé l'armée nigérienne à mener des opérations antiterroristes sans aucun discernement.

On peut en mesurer les effets dans les statistiques qui viennent d'être citées. Peu importe la Brookings et son explication simpliste de la présence du Pentagone: les opérations de ce dernier se sont retournées contre lui et la démocratie nigérienne s'est grandement détériorée.

Ouverture au «Nouvel ordre mondial»

A Niamey, on a vu des drapeaux russes flottant au-dessus des manifestants exprimant leur soutien à la destitution de Bazoum, et certains officiers nigériens seraient favorables à une transition de l'aide militaire américaine à l'aide militaire russe, et plus particulièrement au groupe Wagner, déjà opérationnel au Mali. Il convient de suivre ces événements, mais je les considère plutôt comme des gestes symboliques dans le contexte élargi évoqué plus haut. Ils témoignent de la lassitude des Nigériens à l'égard de l'ordre actuel – largement détesté – basé sur les règles de Washington et de leur réceptivité au nouvel ordre mondial promu par la Chine et la Russie comme une alternative pour le XXI^e siècle.

Je suis presque tenté de dire que nous pourrions assister à une nouvelle ruée vers l'Afrique, mais je ne le ferai pas. Il n'y aura pas de conférence de Berlin, celle qui, en 1884, a lancé la première offensive et fixé les règles de l'exploitation (et de la colonisation) du continent par les Européens. Les Etats-Unis, leurs alliés, la Russie et la Chine rivaliseront

La fabrication de mensonges – pour «justifier» la guerre

Enquête du «Berlin Groupe 21» sur le rapport tronqué de l'OIAC concernant Douma

par Karin Leukefeld



Karin Leukefeld
(photo ef)

En 2021, d'anciens hauts responsables des Nations unies et des scientifiques, regroupés au sein du «Groupe de Berlin 21» (BG21), ont présenté aux députés européens leur enquête sur le rapport de l'OIAC concernant l'utilisation présumée d'armes chimiques à Douma, en Syrie, en avril 2018 – une semaine avant le début de l'intervention occidentale contre la Syrie. Les experts indépendants ont trouvé «des preuves de manipulation, de partialité et de censure des faits».

Mick Wallace et Claire Daly, députés européens et membres du parti «Independents 4 Change» (Indépendants pour le changement, Irlande), sont à l'origine de cette enquête. Au Parlement européen, ils font partie de la GUE/NGL The Left. L'objectif est d'amener le Parlement européen à débattre et à examiner à elle, et de manière autonome cette «grave controverse», selon la note d'introduction de l'enquête.¹ Les Etats membres de l'OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, fondée en 1997) et son administration sont sollicités de résoudre les divergences persistantes évoqués par et sur le rapport de l'OIAC sur Douma, et ceci «en conformité avec la Convention sur les armes chimiques et la Charte des Nations unies».

Parmi les membres fondateurs du «Berlin Groupe 21» figurent l'ambassadeur brésilien José Mauricio Bustani, premier directeur de l'OIAC; Richard Falk, professeur émérite de droit international à l'université de Princeton et rapporteur spécial des Nations unies sur le respect des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés par Israël; Hans-C. von Sponeck, Dr. honoris causa, longtemps diplomate à l'ONU, entre autre au PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), et représentant du Secrétaire général adjoint de l'ONU en Irak; Dr. Piers Robinson, co-directeur de l'Organisation d'études de la propagande, spécialisé dans l'étude du rôle des médias dans les conflits, la politique étrangère et l'intervention, dans les deux cas de l'invasion de l'Irak (2003) et de la Syrie.

L'origine des faits

Ces dernières années, *NachDenkSeiten* a régulièrement rendu compte de la polémique entourant le rapport controversé de l'OIAC sur Douma², après qu'un lanceur d'alerte de l'OIAC eut fait état de l'ingérence de l'organisation dans les résultats originaux de l'enquête, lors d'un panel de la *Fondation Courage* (octobre 2019). Des informations sur la prétendue utilisation d'armes chimiques avaient été diffusées le 7 avril 2018 par les «Casques blancs». Ils avaient alors envoyé au monde entier des images et des vidéos drama-

tiques prises dans un hôpital souterrain de Douma, via les médias sociaux. L'information a immédiatement été relayée par des chaînes de télévision et des agences internationales. Les «Casques blancs» affirmaient que l'armée syrienne avait largué des cylindres remplis de gaz sur des maisons d'habitation depuis un hélicoptère, faisant au moins 40 morts. Les «Casques blancs» ont également diffusé des images de cadavres dans une cave. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, Paris et Berlin se sont joints à ces accusations.

L'armée syrienne ayant démenti ces informations, le gouvernement syrien a demandé à l'OIAC d'envoyer une commission d'enquête. Le Conseil de sécurité des Nations unies a donné son accord et la mission, une commission d'enquête de l'OIAC, la «Fact Finding Mission» (Mission de repérages des faits, FFM), s'est mise en route. Alors qu'à Beyrouth, les inspecteurs de l'OIAC/FFM se préparaient à se rendre à Damas, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont bombardé des cibles en Syrie en guise de punition pour Douma dans la nuit du 14 avril 2018. Les trois puissances occidentales, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et disposant du droit de veto, n'étaient manifestement pas intéressées par les résultats de la commission de l'OIAC. L'OIAC, le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Assemblée générale de l'ONU ont gardé le silence.

Les inspecteurs de l'OIAC se sont donc rendus à Damas et ont commencé leur travail à Douma. Ils ont recueilli des échantillons de sol, inspecté les lieux et se sont entretenus avec des témoins oculaires. Il a été impossible de retrouver les corps, photographiés dans une cave, et de vérifier l'endroit où ils avaient été enterrés. De retour à La Haye – siège de l'OIAC – les experts ont rédigé leur premier «Rapport intermédiaire» qui devait, selon les règles de l'OIAC, être remis dans un délai de quatre semaines. C'est alors que s'est produit un événement étrange. L'équipe FFM d'inspecteurs de Douma a été révoquée, devant arrêter son travail, et tout à coup un nouveau Rapport intermédiaire a émergé.

«Fortes préoccupations»

Le 22 juin 2018, l'un des inspecteurs de l'équipe en charge de Douma à l'OIAC a adressé à sa hiérarchie une lettre intitulée «Fortes préoccupations relatives au rapport «censuré» sur Douma».³ Dans cette lettre, la phrase suivante constitue l'élément clef: «En tant que membre de l'équipe FFM qui a mené l'enquête sur l'attaque chimique présumée à Douma le 7 avril, je tiens à exprimer mes profondes inquiétudes concernant la version censurée du rapport de la FFM». Cette lettre et d'autres documents internes relatifs à cette affaire ont été transmis et publiés entre 2019 et 2020 sur la plateforme Internet *WikiLeaks*. Un peu plus loin cette lettre dit: «Après fait lecture de ce rapport remanié (ce qu'aucun autre membre de l'équipe ayant travaillé à Douma n'a d'ailleurs eu l'occasion de faire), j'ai été stupéfait de constater à quel point il reflétait mal les véritables faits. De nombreux éléments et observations présentés

dans la version complète sont indissociables les uns des autres. L'omission sélective de certaines informations [figurant à la version originale] a induit un parti pris accidentel dans le rapport, ce qui nuit à sa crédibilité. Dans d'autres cas, certains faits cruciaux conservés dans la version censurée se sont mués en toute autre chose que ce qui avait été rédigé à l'origine. Si vous le permettez, je voudrais aborder certains aspects spécifiques du rapport expurgé qui sont particulièrement troublants.»

Suit donc la liste des points⁴ concrets que l'auteur de la lettre juge particulièrement importants. Ce qui l'amène à qualifier la conclusion du rapport étant «extrêmement fallacieuse», conclusion selon laquelle l'équipe d'enquête de Douma aurait trouvé suffisamment de preuves que l'emploi de chlore ou de gaz chloré s'était avéré possible. Il porte le même qualificatif sur le constat, figurant dans la version tronquée, qu'il n'y aurait eu «pas assez de preuves» pour affirmer que le gaz aurait probablement échappé par des cylindres à gaz retrouvés sur place. L'auteur de la lettre insiste sur ce que les indications concrètes sur la localisation des cylindres, figurant dans le rapport initial, faisaient également défaut dans la version 2 ainsi que la bibliographie exhaustive, annexe volumineuse du rapport dans sa version originale. Il demande donc que le rapport de la *commission d'enquête sur Douma* soit publié dans son intégralité puisque la version censurée ne reflétait pas le travail de l'équipe. S'il y avait eu contrainte de publier la version censurée, il «demande respectueusement» d'y annexer ses «observations divergentes conformément au paragraphe 62 de la partie II de l'annexe sur la vérification de la Convention sur les armes chimiques.»

Ce courrier a provoqué de nombreuses réactions, mais la direction de l'OIAC a refusé et de publier le rapport de Douma et d'y annexer les commentaires de l'auteur de la lettre. Quant aux deux lanceurs d'alerte de l'OIAC, Ian Henderson et Brendan Whelan, devenus célèbres entre-temps, ils ont été poursuivis, mis sous pression, insultés et diffamés par la direction de l'OIAC. Cette lettre n'a pourtant été que l'amorce d'une longue controverse qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Un grand nombre de documents a été transmis à *WikiLeaks* où l'on peut les consulter.⁵

La *Courage Foundation* a organisé un débat sur les incohérences relevées dans le rapport de l'OIAC sur Douma. A cette occasion, une déclaration a été rédigée qui a attiré l'attention de l'opinion publique internationale sur cette affaire conduisant à des interpellations présentées au directeur général de l'OIAC et aux Etats membres de l'OIAC pour un réexamen du dossier. Résultat nul.

Une nouvelle enquête s'impose

Les auteurs de l'enquête rétabli et complété qui vient d'être présentée avaient basé leurs travaux sur trois aspects importants. Selon eux, tout d'abord, les familles de plus de 40 personnes décédées à Douma ont le droit de connaître comment leurs proches ont trouvé la mort. En

hd. Le 17 août, Fritz Edlinger a diffusé sur sa chaîne vidéo (International), sous le titre «Le «cas Douma»: la vérité doit être révélée!», un entretien avec Hans von Sponeck, diplomate de longue date à l'ONU, sur les événements et les manipulations liés à Douma (Syrie), que nous souhaitons vivement recommander à nos lecteurs:
<https://www.youtube.com/watch?v=M0sZuuVrFYQ>

plus, il faut restaurer la crédibilité de l'OIAC et la confiance de ses Etats membres dans l'organisation. Et finalement, les lanceurs d'alerte ayant eu le courage de dénoncer les dysfonctionnements repérés dans l'élaboration du rapport méritent le respect et la protection. Dans la préface de l'enquête, il est dit que l'OIAC n'est pas la seule instance à avoir failli. Ni l'Assemblée générale ni le Conseil de sécurité de l'ONU n'ont contribué à la clarification de la controverse. La manipulation du rapport relatif à une prétendue utilisation d'armes chimiques à Douma et l'attaque armée survenue peu après – en enfreignant le droit international – par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France contre la Syrie ont gravement atteint la paix et la sécurité internationales, contrariant entièrement ce que stipule la Charte des Nations Unies.⁶

Le rapport du «Berlin Group 21» (BG21) est rédigé en anglais. Le titre déjà annonce ce que le «Berlin Groupe 21» a constaté, et ce après des années de recherches, d'entretiens et d'examen des rapports de l'OIAC sur les événements de Douma et leur représentation dans le rapport officiel: des preuves de manipulation, de partialité et de censure. Ce constat, lourd de conséquences, se fonde sur une multitude de documents, d'analyses de première main et de sources hautement qualifiées. A cela s'ajoutent de nombreuses communications internes de l'OIAC, publiées sur la plateforme Internet *WikiLeaks*.⁷

L'enquête

La première partie (Section One) de l'enquête du groupe Berlin présente un bref historique des événements survenus le 7 avril 2018 à Douma, en Syrie. Il est suivi d'un exposé sur la mise en place de la Mission d'établissement des faits (*Fact Finding Mission*, FFM) par l'OIAC ainsi que sur le rôle des Nations unies.

La deuxième partie (Section Two) traite, sous forme chronologique, de l'utilisation présumée d'armes chimiques à Douma et de l'action de la FFM. Elle va d'avril 2018 à décembre 2019, s'étendant au-delà de cette date. Enfin, la troisième partie (Section Three) consiste en un récapitulatif des quatre rapports établis par l'OIAC sur l'utilisation présumée d'armes chimiques à Douma. Il s'agissait d'analyser les différents documents établis sous la gérance de l'OIAC sur le présumé emploi d'armes chimiques à Douma: le rapport intermédiaire initial de l'équipe FFM, ayant

Suite page 4

«Le Niger et le «Nouvel Ordre Mondial»

suite de la page 2

de la même manière cette fois-ci pour obtenir le Saint-Graal de la politique internationale de ce siècle, à savoir l'influence géopolitique et les ressources, mais pour les deux nations non-occidentales ici présentes, il ne s'agit pas d'exploitation. Il s'agit de mettre un terme décisif à une ère d'exploitation.

La Chine est bien engagée dans ses programmes de commerce, d'investissement et de développement à travers l'Afrique. Sa réaction au coup d'Etat de Niamey a été strictement non interventionniste, ce qui correspond précisément à la position que Tchiani et ses collègues souhaitent voir adopter par les puissances extérieures. Pékin s'est contenté de dire qu'il espérait un règlement négocié de l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays. Quant à la Russie, comme par hasard, elle a tenu son deuxième sommet des dirigeants africains à Saint-Petersbourg les deux jours qui ont suivi le coup d'Etat. Une fois encore, l'accent a été mis sur le commerce, les flux d'investissement et la coopération in-

dustrielle. «Au cours des discussions, les participants ont déclaré leur engagement à construire ensemble une nouvelle structure multipolaire plus équitable de l'ordre mondial, fondée sur l'égalité souveraine des Etats et sur une coopération mutuellement bénéfique.»

Bazoum: moderniste et pro-occidental

Et là, brusquement, j'ai un blanc : je ne vois pas comment les Etats-Unis auraient été en mesure de répondre efficacement à ces nouveaux arrivants installés au pouvoir au Niger ou ailleurs en Afrique. Il est facile de comprendre la destitution de Bazoum dans ce contexte. Compte tenu de la manière dont il a été traité lors de son assignation à résidence, on peut supposer qu'il n'est pas considéré comme un ennemi grave: ce n'est tout simplement pas un acteur du changement. Bazoum est un modernisateur et un occidentaliste convaincu qui a forgé divers partenariats avec les Etats-Unis et les Européens. Il est le premier président arabe du Niger et un Arabe Ouled Slimane – une minorité au sein d'une minorité et d'un groupe traditionnellement

favorable à la présence française. Si Bazoum n'a pas fait du Niger un Etat client de l'Occident depuis son entrée en fonction il y a deux ans, il a certainement progressé dans cette direction. Je considère que ses politiques économiques – auxquelles les putschistes s'opposent – sont proches d'un néolibéralisme pur et dur.

Détermination

Blinken, le secrétaire d'Etat, et d'autres responsables de l'administration *Biden* ont vigoureusement plaidé la cause de Bazoum, menaçant de couper toute forme d'aide au pays s'il n'était pas rétabli dans ses fonctions.

Preuve de l'importance que Washington attache à la réhabilitation de Bazoum, *Victoria Nuland* s'est rendue à Niamey en début de semaine pour s'entretenir pendant plusieurs heures avec certains responsables militaires nigériens, bien que Thiani et d'autres responsables du coup d'Etat aient refusé de la voir. La numéro 2 par intérim du département d'Etat n'a obtenu aucun résultat, même si elle a rappelé que l'ensemble de l'aide américaine au Niger était en jeu.

«Nous ne voulons pas de votre argent», a tweeté le nouveau gouvernement. «Utilisez-le pour financer un programme minceur pour Victoria Nuland». Je cite cette grossière riposte publique pour ce qu'elle sous-entend: la détermination des nouveaux dirigeants à rejeter la domination occidentale du passé du Niger.

Je me souviens d'une situation similaire, lorsqu'en 1964, *Sukarno*, lassé des contraintes imposées par les Etats-Unis à l'Indonésie en contrepartie de leur aide, déclara dans un discours national: «Allez au diable avec vos aides étrangères!» *Sukarno* était au poste de commandement politique, et la souveraineté, l'indépendance et la dignité étaient ses valeurs les plus importantes. Le sentiment qui s'est manifesté à Niamey cette semaine me semble faire écho à celui de *Sukarno* et refléter les mêmes priorités. *Abdourahmane Thiani* et ses collègues portent des uniformes, mais ils semblent penser que la politique militaire de Washington à l'égard du Niger est une technologie erronée. Aujourd'hui, c'est le Niger pour les Nigériens. •

Source: *Scheerpost.com* et *thefloutist.substack.com* du 14/08/2023

(Traduction *Horizons et débats*)

La place de la Suisse dans un monde en pleine mutation

par Marianne Wüthrich, Docteur en droit

Le monde est en pleine mutation. Il est impressionnant de voir comment les peuples en dehors du bloc occidental lancent leur appel, ferme et fier, en direction des anciennes puissances coloniales (qui ont tenu le haut du pavé et changé la donne) en variant le message suivant: «A ce jour, il faut en finir avec les interventions contraires au droit international et l'exploitation contraire aux droits de l'homme! Désormais, ceux qui décideront pour notre pays, notre politique et nos ressources naturelles seront nous, nous-mêmes!!!»

Lors de leur sommet avec l'UE, comme l'a rapporté *Horizons et débats* – les Etats d'Amérique latine et des Caraïbes ne se sont pas laissés imposer une déclaration finale préfabriquée à Bruxelles, malgré les tentatives de chantage financier habituelles. Et le sommet Russie-Afrique a aussi été un succès total, car *Poutine* a rencontré ses invités d'égal à égal, comme cela aurait dû être le cas dans toutes les relations entre les Etats et les cultures. Entre-temps, des signes d'espoir pour un nouvel ordre mondial sont également perceptibles ailleurs.

D'égal à égal avec tous les peuples, nations et Etats, telle est aussi la tradition de la Suisse. Au cours des dernières décennies, nombre de nos politiciens et diplomates se sont malheureusement écartés de cette voie conforme à la nature humaine et donc fructueuse. Ils se sont laissés embrigader dans les intérêts des grandes puissances. Il est temps que nous nous souvenions de la voie suisse et que nous soutenions les efforts actuels pour un monde plus juste, fondé sur l'égalité des droits de tous les peuples, comme le prévoit la Charte de l'ONU.

Nouveaux développements dans l'actualité mondiale

Le Niger est un autre Etat africain (après le Mali et le Burkina Faso, Etats limitrophes) qui a osé le coup de libération. Il ne veut plus être «l'un des pays les plus pauvres du monde», il souhaite vendre sa grande richesse (l'uranium) aux prix du marché mondial au lieu de le vendre aux centrales nucléaires françaises à des prix bradés, comme c'était le cas jusqu'à présent. Heureusement, aucun des 14 autres Etats membres de la «Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)» ne semble prêt à mener une guerre contre le nouveau gouvernement pour défendre les intérêts de la France. Ils ont donc choisi la voie du dialogue et de la diplomatie. Ils rappellent ainsi la situation juridique aux puissances occidentales, en pointant du doigt ce que nos médias dissimulent: Le Niger vit un conflit interne, ce qui signifie que sans décision du Conseil de sécurité de l'ONU, aucun autre Etat n'a le droit d'intervenir militairement, selon la charte de l'ONU. Nous sommes-nous déjà tellement habitués à la loi du plus fort, manna nourrissant l'OTAN, que d'autres peuples doivent nous rappeler ce qu'est le droit?

«La fabrication de mensonges ...»

suite de la page 3

repéré les faits à Douma (juin 2018), le rapport intermédiaire censuré (juin 2018), le rapport intermédiaire publié (juillet 2018) et le rapport final de la FFM (mars 2019). Enfin, dans la quatrième partie (Section Four), les auteurs tirent des conclusions et proposent des actions concrètes visant «de mettre en évidence, de manière précise, ce qui s'est passé à Douma et, en plus, restaurer la crédibilité de l'OIAC».

L'existence de la manipulation, de la partialité et de la censure éprouvée

Les auteurs de l'enquête diffusent, dans un document annexé, les points concrets des conclusions de leurs efforts de restituer la vérité dans les quatre rapports de l'OCVV, tous présentés en détail.

L'Annexe 1 traite des rapports toxicologiques et médico-légaux, de «la suppression abusive de la conclusion initiale de la toxicologie» et du défaut de mise en évidence de preuves importantes d'une autre cause de décès. L'Annexe 2 examine les témoignages, où et comment ils ont été recueillis, et le manque de «clarification des témoignages atypiques». Elle traite également des erreurs analytiques dans la représentation des modèles de propagation du gaz. L'Annexe 3 examine les «analyses chimiques lacunaires» ainsi que les

Le sommet des BRICS s'est tenu du 22 au 24 août. L'alliance des cinq géants que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud a invité 34 pays ayant jusqu'à présent accepté cette invitation à Johannesburg. Les tentatives du prétendu hégémon (mondial) de diviser l'alliance ont non seulement échoué en profondeur, mais on assiste à un véritable mouvement inverse. Un nombre impressionnant de pays se montre volontaires à rejoindre les BRICS afin d'intensifier la coopération économique et de réduire leur dépendance au dollar américain. Onze pays ont déjà déposé une demande formelle d'adhésion, 24 autres pays une demande informelle. *Peter Hänseler*, ressortissant suisse vivant à Moscou, et son collègue *Denis Dobrin* ont rassemblé des chiffres et des faits. En voici donc juste un petit extrait: les habitants des cinq pays BRICS représentent 41% de la population mondiale, 52% si l'on compte les onze candidats formels à l'adhésion, et 67% si l'on y ajoute les intéressés informels. Dans ces diagrammes, la totalité des population des autres pays du monde y figurent sous la notion, autant sobre que justifié: le «reste».¹

Ce que nous autres Suisses pouvons en apprendre

Pour nous autres Suisses, c'est un plaisir de voir de plus en plus d'Etats s'unir pour se libérer de leur dépendance de longue date aux Etats-Unis et à divers Etats d'Europe occidentale. La Suisse, ses dirigeants politiques et ses diplomates actuels auraient tout intérêt à prendre, eux aussi, plus d'assurance et à reprendre leur place de pays neutre qui doit rester ouvert envers la totalité des peuples constituant la famille humaine de notre globe.

Il est grand temps que nos politiciens et nos médias mainstream cessent de fixer Washington et Bruxelles à la manière d'un lièvre hypnotisé par un serpent. Ceux qui ont cru qu'en adoptant automatiquement les sanctions américaines et européennes contre la Russie – en pleine violation de notre neutralité et de notre Etat de droit – le Conseil fédéral réussirait à réduire la pression sur notre pays se sont lourdement trompés. Les grandes puissances autoritaires ne s'adoucissent pas lorsqu'on se soumet, elles profitent impitoyablement de la faiblesse manifeste exigeant toujours davantage. S'il en allait de la volonté du présumé «hégémon» d'outre-Atlantique, la Suisse devrait confisquer tous les avoirs russes dans le pays, sur base unique de la nationalité des propriétaires – c'est du racisme pur et simple! Ces chimères en sont au stade où la Suisse devrait exproprier illégalement les fonds bloqués pour les verser ensuite dans le puit sans fond de Kiev, rongée par la corruption et la criminalité.

Jusqu'à présent, le Conseil fédéral a résisté à ce genre de demandes anticonstitutionnelles. Qu'il en reste là. Car en cédant à l'adoption de sanctions unilatérales, il a déjà porté un grave préjudice à la neutralité suisse, acquise par nos

erreurs y produites et les différents points où «des indices importants d'explications alternatives» n'ont pas été examinés. Enfin, l'Annexe 4 fait état des informations insuffisantes concernant les questions balistiques. Il s'agit en particulier de la localisation de deux cylindres à gaz, localisation mystérieusement ostentatoire et inhabituelle dans cet endroit, ainsi que de la genèse d'un présumé trou dans le toit par lequel serait tombé l'un des cylindres à gaz.

Ce rapport rectificatif a été envoyé à tous les députés européens, à la Direction de l'OIAC et à ses Etats membres, au Secrétaire général de l'ONU, aux Etats membres de l'ONU et au Conseil de sécurité de l'ONU. Le ministère allemand des Affaires étrangères en a également reçu une copie. Tous les destinataires de l'enquête ont été invités à «résoudre la controverse persistante conformément à la Convention sur les armes chimiques et à la Charte des Nations unies».

«Profondément alarmant»

«Ce document devra profondément alarmer tous ceux qui persistent dans l'idée que l'ONU est là pour soutenir le respect du droit international comme moyen de réduire la violence dans le monde.» C'est ainsi que ce prononce, dans sa préface de l'enquête du «Berlin Gruppe 21» le professeur *Theodore Postol*. Postol est professeur émérite de physique et a enseigné au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT). Il qualifie les événements entourant le rapport

ancêtres et soigneusement consolidée au fil des siècles. Il en va de même pour les tergiversations indignes du Parlement sur l'interdiction légale de réexportation d'armes suisses par des pays tiers vers une partie belligérante.

Dédoulement des attaques absurdes

Une commission du Congrès à Washington a récemment demandé au Département américain des affaires étrangères et des finances de «placer trois représentants du système judiciaire suisse, prétendument corrompu, sur la liste des sanctions des Etats-Unis, parmi lesquels on compte l'ancien procureur général de la Confédération, *Michael Lauber*». Le déclencheur de cette démarche est l'oligarche américain *Bill Browder* dont «la carrière» en dit long. Après avoir soutiré des milliards à la Russie à l'époque d'*Eltsine*, Browder a investi 25 millions de dollars en 1996. Quelques années plus tard, sa société d'investissement nommée «Hermitage Capital» valait 4,5 milliards de dollars! En 2007, elle a été liquidée par l'Etat russe. Il est évident qu'un tel «investisseur» n'est pas en bons termes avec Vladimir Poutine, qui avait alors mis un terme à l'écoulement de la fortune publique russe vers les profiteurs occidentaux. Depuis 2011, Browder s'efforce d'obtenir l'accès à des fonds prétendument blanchis sur des comptes bancaires suisses. En 2021, le Ministère public de la Confédération a toutefois classé l'affaire et annoncé qu'il restituerait les 18 millions de francs contestés aux titulaires des comptes. L'affaire est maintenant entre les mains du Tribunal fédéral suisse à Lausanne qui doit se prononcer en dernière instance. Or, pour la seule raison que la juridiction suisse résiste au chantage, Browder calomnie à son aise l'Etat de droit suisse devant la «Commission d'Helsinki», un comité situé à Washington. Et il ne mâche pas ces mots: selon ses présuppositions, la Suisse serait un pays où «le système juridique ne fonctionne pas, où la justice pénale ne fonctionne pas non plus». Et quand un système judiciaire ne fonctionne pas, poursuit-il, «nous devons le réparer.» Par «nous», il entend les Etats-Unis.² Même *Georg Hänsler*, rédacteur du NZZ et adhérent inconditionnel au transatlantisme trouve que cela va trop loin. En demandant ce qu'il se passerait si le Tribunal fédéral rejetait lui aussi la plainte de Browder, il pousse l'absurdité à son paroxysme: «Les juges fédéraux impliqués en tant que partie d'un système judiciaire prétendument dysfonctionnel risquent-ils également d'être menacés d'une demande de mise sur la liste des sanctions américaines?»

Ce n'est pas sérieux! Les acteurs de la farce feraient mieux se pencher sur leur propre système judiciaire, par exemple sur le cas de *Julian Assange*, torturé depuis des années en Grande-Bretagne sur commande des Etats-Unis et menacé d'extradition, pour le seul fait qu'il a publié quelques vérités dérangeantes sur les crimes de guerre commis par les Etats-Unis.

La contribution suisse au service de la paix mondiale

Aujourd'hui, la Suisse a perdu sa crédibilité en tant qu'Etat neutre en de nombreux endroits et ses bons offices ne sont plus guère demandés. C'est une conséquence directe du manque d'enracinement de certains de nos dirigeants politiques dans le modèle étatique suisse dont la neutralité constitue le pivot. Pourtant, c'est précisément dans ce monde en pleine transformation que la contribution suisse pourrait être particulièrement utile. Le fait que l'Histoire suisse ait été en grande partie supprimée des programmes dans nos écoles et qu'elle ne soit plus enseignée dans les universités est un grand malheur. Ces déficiences aboutissent à la sous-estimation générale de l'importance de la conscience historique des individus et citoyens, décisive pour le développement personnel, l'avenir du pays et la vision au-delà de la haie de leur propre jardin. L'éducation des jeunes doit être remise au centre des préoccupations: la préservation des fondements de notre Etat repose sur la participation des Suisses à la démocratie directe, ce qui veut dire sur leur intérêt pour le destin de leurs communes, de leurs cantons et de la Confédération. Cela n'est possible qu'avec une solide formation civique à l'école qui va de pair avec l'existence de modèles réels et actifs au sein du foyer parental. De même, l'intégration de la forte proportion d'étrangers dans la population suisse (environ un quart) et des nouveaux naturalisés repose notamment sur une bonne compréhension du modèle étatique suisse. La stratégie 2023 prévue pour transformer l'armée suisse en une unité de fait de l'OTAN est certes aussi la conséquence de pressions et de flatteries de l'étranger. Mais sans ces déficiences de la conscience historique de nombreux jeunes Suisses, le désistement sans ambages de la neutralité suisse en tant que base principale de notre armée ne serait pas possible.³

Un mot du grand historien suisse *Wolfgang von Wartburg*, en guise d'avertissement sérieux, qui s'adresse à nous tous: «La condition de la crédibilité de la neutralité est sa fiabilité absolue et l'effort constant d'impartialité. Dans ce domaine, la Suisse dispose d'une expérience unique susceptible d'être mise au service de la paix mondiale».⁴

¹ Hänseler, Peter; Dobrin, Denis. «BRICS – Serie – Teil 1. BRICS & Co. werden die Welt verändern.» <https://voicefromrussia.ch/>

² Gyr, Marcel und Hänsler, Georg. «Nach dem Presing aus Washington steht das Bundesgericht im Fall Magnitski unter hohem Druck». dans: *Neue Zürcher Zeitung* du 14/08/2023

³ Le rapport sur l'armée 2023 sera traité dans une prochaine édition.

⁴ von Wartburg, Wolfgang. *Die Neutralität der Schweiz und ihre Zukunft*, 1992 (extrait)

«Journées suisses du latin»

Les problèmes des banlieues françaises et l'injustice sociale sont depuis longtemps un thème récurrent. Un article paru dans *Horizons et débats* (no 17 du 15 août 2023) met l'accent sur le rôle central de l'école. Merci beaucoup pour cette contribution.

L'école publique échoue depuis des années à donner aux jeunes Français les outils de la vie, les abandonnant sans défense face à toutes sortes de tireurs de ficelles. L'article montre de manière émouvante avec quelle passion un enseignant décidé à suivre sa voie, à l'encontre des autorités et l'équipe scolaire, s'engage pour l'éducation de ces enfants défavorisés – une voie réaliste avec des chances de succès! Et ce, précisément par l'enseignement du grec! Pourquoi? «Les textes antiques nous invitent à réfléchir». Les voix d'élèves citées le prouvent de manière impressionnante.

En tant que lectrice ayant moi-même bénéficié de l'enseignement des langues anciennes, je peux confirmer que cela m'a également beaucoup apporté dans la vie. La capacité d'analyser des textes m'a par exemple ouvert toutes sortes de champs d'activités bénévoles.

Et même en Suisse qui, comme la France, est de plus en plus attachée à l'idée de l'utilitarisme à l'école, il existe une voix discordante créative: l'initiative privée de jeunes gens qui s'engagent pour la culture du latin – les «Journées suisses du latin». Cela vaut la peine de consulter leur site Internet et de le recommander à d'autres!

Renate Dünki, Oberwangen

(Traduction *Horizons et débats*)

de l'OIAC sur Douma d'«attaque contre l'avenir du droit international et de la Convention sur les armes chimiques». Et d'y ajouter: «Si ce genre d'analyse de nature visiblement non professionnelle et approximative» perdure sans qu'on y remédie, cela signifie que les Nations unies et l'OIAC cessent tout simplement d'exister en tant qu'organes d'exécution du droit international.» Arrivée là, l'humanité se trouvera donc face au «regrettable héritage transmis au monde par ceux qui prétendent aujourd'hui être les gardiens de la vérité».

¹ <https://berlingroup21.org/front-matter-and-introduction>

² <https://www.nachdenkseiten.de/?p=55809>

³ <https://berlingroup21.org/grave-concerns-email-june-2018>

⁴ https://wikileaks.org/opcw-douma/document/actual_toxicology_meeting_redacted/actual_toxicology_meeting_redacted.pdf

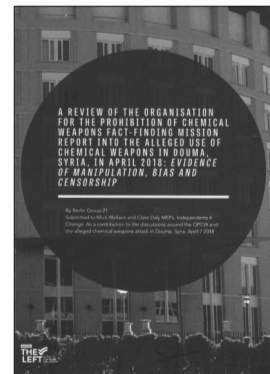
⁵ <https://wikileaks.org/opcw-douma/document/>

⁶ <https://www.un.org/en/about-us/un-charter/full-text>

⁷ <https://wikileaks.org/opcw-douma/document/>

Première parution: www.nachdenkseiten.de du 7/08/23

(Traduction *Horizons et débats*)



L'industrie des droits de l'Homme – plaidoyer contre la politique de puissance avec les droits de l'Homme

Alfred de Zayas: *The Human Rights Industry. Reflections of a Veteran Human Rights Defender*

par le Prof. Dr. Dr. h.c. mult. Hans Köchler*



«The Human Rights Industry» (L'industrie des droits de l'homme), rédigé par Alfred de Zayas, est l'évaluation et la critique les plus complètes et les plus honnêtes à ce jour des performances

des institutions mises en place par la communauté internationale pour contrôler le respect des principes qui sous-tendent la justice et l'Etat de droit au niveau mondial. Que ce soit dans son propre pays ou dans les relations entre Etats souverains, la politique doit être conforme à la dignité humaine et le pouvoir de l'Etat ne doit être utilisé que pour faire respecter le droit, et non pour le saper au nom du simple pouvoir.

C'est l'idée de base de tous les institutions et instruments internationaux créés dans le cadre de la Charte des Nations Unies et, en particulier, en réponse à la *Déclaration universelle des droits de l'homme* adoptée par l'Assemblée générale de l'organisation en 1948.

Ouvrage soigneusement documenté

L'auteur de cet ouvrage soigneusement documenté nous fait prendre conscience de l'importance de comprendre les procédures et les mécanismes souvent cachés par lesquels ces institutions exercent leur mandat. Il le fait avec une extrême authenticité, ayant occupé pendant plusieurs décennies diverses fonctions au sein des Nations Unies, dont celle de premier *Expert indépendant des Nations Unies sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable* de 2012 à 2018. Au vu de son expérience de première main et de son engagement dans l'«industrie» des droits de l'homme, le point central de son étude peut être décrit avec justesse par le dicton de *Juvénal* «*Quis custodiet ipsos custodes?*» (Qui va garder les gardiens?). Le résultat de l'enquête de l'auteur est un diagnostic sans illusion, qui aidera néanmoins le lecteur à saisir certaines des subtilités de la diplomatie internationale, à l'intersection du droit et du pouvoir.

L'ouvrage examine l'«industrie des droits de l'homme» dans quelques-uns des projets et réalisations les plus importants, tant sous l'égide de l'ONU qu'en dehors du cadre institutionnel de cette organisation. L'auteur fournit une évaluation et une analyse détaillée du travail et des méthodes du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (jusqu'en 2006: Commission des droits de l'homme) et du bureau du *Haut-Commissariat des*

Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Il se penche également sur la *Cour pénale internationale* (CPI) et brièvement sur l'*Organisation pour l'interdiction des armes chimiques* (OIAC), en soulignant les cas d'ingérence politique dans le travail de ces deux institutions importantes pour l'application du droit international humanitaire. Il aborde de manière critique le comportement de vote des Etats en matière de droits de l'homme ainsi que le rôle de la société civile – organisations non gouvernementales et médias – dans la promotion des droits de l'homme. Le travail se conclut par une multitude de recommandations concrètes visant à améliorer la surveillance et l'application des droits de l'homme, mais aussi à mieux définir la doctrine des droits de l'homme dans le contexte des relations de pouvoir mondiales.

La priorité de la paix comme *conditio sine qua non*

En accord avec la philosophie de la Charte des Nations Unies, l'auteur souligne la priorité de la paix comme *conditio sine qua non* de la réalisation des droits de l'homme. Il critique vivement la dilution de la «Déclaration sur le droit à la paix» du Conseil des droits de l'homme de 2016 et attire l'attention sur le fait que le document – bien que les Etats aient édulcoré le texte au point de rendre la déclaration presque insignifiante – a été rejeté par tous les Etats occidentaux membres du Conseil. Selon l'auteur, cela soulève la question de la crédibilité

«La richesse des analyses et des critiques, combinée à des propositions concrètes de la réforme, fait des idées rassemblées dans ce volume un véritable antidote à l'autojustification des «gestionnaires de récits» (narrative managers, selon l'expression de l'auteur), qui ont trop souvent détourné et manipulé l'agenda mondial des droits de l'homme pour servir des intérêts politiques étroits.»

bilité de ceux qui se considèrent comme les principaux défenseurs des droits de l'homme dans le système mondial actuel.

Jugements de valeurs partisans du Haut-Commissaire aux droits de l'homme

En ce qui concerne la paix, il fait également référence aux déclarations unilatérales du *Haut-Commissaire aux droits de l'homme* sur le conflit persistant en Ukraine et déplore ce qu'il appelle «nommer et dénoncer en portant un jugement de valeur» (judgemental naming and shaming), sans aborder les véritables problèmes. Son évaluation franche, basée sur son expérience vécue en tant que responsable des droits de l'homme, le fait douter de l'intégrité de l'approche du Bureau des droits de l'homme. Commentant une autre déclaration du Haut-Commissaire adjoint sur le conflit ukrainien, il qualifie la manière dont le Bureau traite cette question d'«exercice de confirmation des préjugés occidentaux». L'auteur déplore la pratique des Nations Unies consistant à nommer des représentants politiques à des postes de haut niveau, souligne la «politisation croissante» du HCDH et critique la sélectivité des enquêtes lancées par l'Office. Il constate en outre que de nombreux éléments prouvent que le HCDH «cède aux pressions politiques des gouvernements et des donateurs». Selon lui, «il ne fait guère de doute que le HCDH s'est vu attribuer un rôle de soutien dans la guerre hybride que les Etats-Unis mènent pour maintenir un monde unipolaire» (p. 30). En ce qui concerne l'indépendance et l'intégrité du travail en matière de droits de l'homme, l'auteur souligne à maintes reprises que le Haut-Commissariat ne devrait pas accepter de «contributions volontaires».

«Prise de contrôle hostile» de nombreuses organisations de droits de l'homme

En évaluant l'état de l'industrie des droits de l'homme dans son ensemble, de Zayas diagnostique ce qu'il appelle une «prise de contrôle hostile» de nombreuses organisations de droits de l'homme par des gouvernements, des services secrets et des intérêts (cachés)

d'entreprises. Il attire notamment l'attention sur l'infiltration de la *Cour pénale internationale*, mais aussi des médias grand public et sociaux par les services secrets.

Tout cela a contribué à l'instrumentalisation politique et à l'utilisation abusive des droits de l'homme comme arme, ce qui, dans la constellation mondiale actuelle, implique de plus en plus une approche binaire du «bien» versus le «mal» et sape les efforts de dialogue et de règlement pacifique des différends.

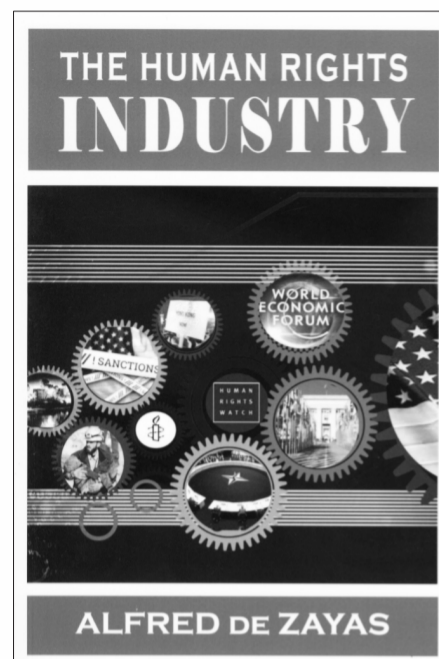
«Saboteurs des valeurs humaines»

Les statistiques du chapitre 8 du livre «The Voting Record of States» sont particulièrement révélatrices du rôle de la politique de force dans le discours mondial actuel sur les droits de l'homme et l'Etat de droit. Qu'il s'agisse du «droit des peuples à la paix» (Assemblée générale des Nations Unies, 1984), de la «Déclaration sur le droit à la paix» déjà mentionnée (par le Conseil des droits de l'homme), d'une résolution sur la «Promotion de la paix en tant que condition essentielle du plein exercice par tous de tous les droits de l'homme» (2022) ou des résolutions répétées du Conseil des droits de l'homme sur «l'impact négatif des mesures coercitives unilatérales sur la jouissance des droits de l'homme»: les Etats, notamment occidentaux, qui se considèrent comme des pionniers en matière de respect des droits de l'homme ont soit voté contre, soit se sont abstenus. Dans l'analyse de l'auteur, ces Etats sont toutefois plutôt à

classer dans la catégorie des «saboteurs des valeurs humaines» ou des «vandales des droits de l'homme» (p. 252). La description sans fioritures de de Zayas du statu quo des droits de l'homme dans le système international actuel sert un objectif constructif. Il rappelle au lecteur qu'il faut d'abord identifier les problèmes pour pouvoir ensuite les corriger. Il décrit sa position comme celle d'un «humanisme survivaliste» (survivalist humanism) et évoque une «lacune significative» dans l'application des pactes et des résolutions sur les droits de l'homme, due à la politique internationale de puissance et à la pratique de la double morale qui en résulte.

Recommandations précises

S'appuyant sur des décennies d'étude de l'appareil des droits de l'homme des Nations Unies, il présente une série de recommandations précises visant à rendre plus crédible et plus efficace l'engagement de la communauté internationale en faveur des droits de l'homme et de l'Etat de droit. Parmi les priorités de la politique globale, il cite notamment la «paix mondiale», le passage de la «sécurité militaire» à la «sécurité humaine», l'abandon des mesures coercitives unilatérales (qu'il considère comme faisant partie d'une guerre hybride), la pleine reconnaissance du droit à l'autodétermination et une approche holistique des droits de l'homme. Sur la base de ces critères, l'auteur élabore un «plan d'action» qui prévoit notamment la ratification par tous les Etats des principaux traités des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, l'adoption d'un accord international sur la responsabilité sociale des entreprises et le renforcement des tribunaux régionaux et internationaux chargés des droits de l'homme. En ce qui concerne le fonctionnement du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, il présente l'idée d'un «rapportage préventif», la mise en place de procédures visant à prévenir le harcèlement et les attaques *ad hominem* contre les représentants et les militants des droits de l'homme, ainsi que l'adoption d'une «Charte des droits des lanceurs d'alerte». Il



Alfred de Zayas. *The Human Rights Industry: Reflections of a Veteran Human Rights Defender*. Atlanta, GA (USA): Clarity Press, 2023 xx + 329 p., ISBN 978-1-949762-52-5

propose en outre que le Conseil inscrive le droit à l'autodétermination comme point permanent à son ordre du jour et qu'il se penche spécifiquement sur les dangers de la propagande de guerre. En ce qui concerne le poste de Haut-Commissaire aux droits de l'homme, l'auteur estime que des mesures doivent être prises pour éviter complètement le financement dit «volontaire» et pour mettre fin à la pratique consistant à nommer d'anciens hommes politiques au poste de Haut-Commissaire.

La responsabilité particulière de l'Assemblée générale des Nations Unies

Dans l'évaluation globale de l'auteur, l'Assemblée générale des Nations Unies porte une responsabilité particulière en ce qui concerne la crédibilité de la politique mondiale des droits de l'homme. Les Etats membres devraient rejeter les tentatives persistantes de diviser le monde en «bons» et «mauvais» pays. En outre, l'Assemblée devrait faire un meilleur usage de l'article 96 de la Charte des Nations Unies, qui l'autorise à demander des avis consultatifs à la *Cour internationale de justice*, et elle devrait accorder un statut spécial aux représentants des peuples autochtones lors des sessions de l'Assemblée. Elle devrait également envisager de nommer un conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le droit à l'autodétermination. Selon l'auteur, le principe d'intégrité territoriale n'est pas absolu et doit être interprété dans le contexte du droit à l'autodétermination.

Le rôle de la société civile internationale

En ce qui concerne la participation de la société civile internationale au travail des Nations Unies en matière de droits de l'homme, il convient de s'assurer que les pays puissants n'exercent pas de pressions déraisonnables pour accorder un statut consultatif aux organisations non gouvernementales ou pour les bloquer. En outre, la science et les médias ne doivent pas céder à la «cancel culture» ou imposer de manière dogmatique le «politiquement correct». Ils devraient s'engager à laisser une place à la pluralité des points de vue. En ce qui concerne Internet et les médias sociaux, l'auteur propose entre autres de punir la censure du secteur privé et la manipulation de l'opinion publique par les algorithmes des moteurs de recherche.

La richesse des analyses et des critiques, combinée à des propositions concrètes de la réforme, fait des idées rassemblées dans ce volume un véritable antidote à l'autojustification des «gestionnaires de récits» (narrative managers, selon l'expression de l'auteur), qui ont trop souvent détourné et manipulé l'agenda mondial des droits de l'homme pour servir des intérêts politiques étroits. L'ouvrage est en effet un plaidoyer convaincant pour que la communauté internationale revienne à ce que de Zayas appelle la «spiritualité» de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. •

(Traduction *Horizons et débats*)

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit
international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Redaction
Peter Küpfer

Rédaction et administration
Case postale 247, CH-9602 Bazenheid
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-74845-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs / 108.– euros
ISSN 1662 – 4599

©2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Bazenheid».

L'Allemagne déboussolée

Et si on se souvenait de l'esprit fondateur ayant animé la Constitution?

par Karl-Jürgen Müller

Depuis le 24 février 2022 au plus tard, deux lignes fondamentales et destructives de la politique allemande se manifestent en toute évidence. Leurs racines remontent pourtant beaucoup plus loin. La première ligne est celle de l'abandon du consensus des valeurs basiques, consensus qui repose sur l'image chrétienne de l'homme, élargie des acquis de l'humanisme éclairé. Aujourd'hui, cette ligne d'abandon comprend également le démantèlement des fondements socio-politiques et économiques de l'Etat social moderne favorisant le bien-être général. Ce démantèlement du consensus est accompagné par la soumission totale aux directives américaines, idéologiquement camouflée, mais autodestructrice dans les faits. Du point de vue catégorique, nous autres Allemands nous trouvons face à la violation de la Constitution par des titulaires des fonctions étatiques.

Cette ligne est accompagnée par une autre, autant destructive. Elle se manifeste par l'attitude de plus en plus antilibérale envers les critiques fondamentales de cette politique. L'accusation «ennemi(s) de la Constitution», «argument» massue, est devenue la bannière. Leurs adhérents ne semblent pas se douter du fait qu'en agissant ainsi, ils sont précisément en pleine infraction contre la Constitution allemande qui protège le libre arbitre des citoyens.

Face à cette tenaille pernicieuse, ne serait-il pas plus judicieux de réfléchir à un patriotisme constitutionnel conciliant, conscient de l'histoire et conçu dans le respect du point de vue de nos citoyens – concept dont le noyau, celui du droit naturel, inclut le respect universel ainsi que la protection de la dignité humaine?

Pour étayer le fait qu'aujourd'hui, c'est l'Etat social favorisant le bien-être de tous qui est également menacé, il suffit de se rappeler quelques chiffres récents. Le 28 juillet, l'Office fédéral des statistiques annonce que le produit intérieur brut (PIB) allemand, corrigé de l'inflation, a baissé de 0,6% au deuxième trimestre 2023 par rapport au celui de l'année précédente. Selon la même source, en date du 8 août 2023, la perte de la valeur monétaire (inflation), a atteint les 6,5 pour cent par rapport au mois de juin de l'année précédente. Le 30 juin, l'Agence fédérale pour l'emploi annonce que le nombre de chômeurs inscrits a augmenté de 192 000 personnes pendant un an. Et «statista.com» annonce, le 2 août, que se sont entre-temps 3,9 millions de personnes vivant en Allemagne – bien davantage que les chiffres officiels concernant le chômage – qui ont perçu, en moyenne de janvier à juillet 2023, les prestations dénommées «Bürgergeld» [revenu citoyen], soit plus de 200 000 personnes de plus que la moyenne de l'année précédente. Jusqu'à la fin de l'année 2022, cette aide sociale minimale de l'Etat s'appelait allocation de chômage II («Hartz IV»). Le 14 août, l'«horloge de la dette allemande» annonce une dette publique de 2,55 billions d'euros (totalisant celle de l'Etat fédéral, des Länder et des communes, soit plus de 30 000 euros par habitant!), record qui ne cesse d'augmenter. Fin 2022, elle s'élevait à 2,38 billions d'euros. Et pour juillet 2023, l'Office fédéral des statistiques annonce, en date du 11 août, un taux de 23,8 pour cent de faillites régulières (entreprises déposant leur bilan) de plus qu'il y a un an.

Des chiffres bruts qui transforment pourtant dramatiquement de nombreux destins humains qui y sont liés.

«L'Allemagne renouvelle son rôle de l'homme malade européen»

Contrairement au chancelier allemand qui a enjolivé la situation économique du pays lors du débat estival de la ZDF du 13 août, Moritz Küpper, président de la fédération patronale «Gesamtmittel» et responsable de l'industrie métallurgique et électrique, particulièrement importante pour le pays, a estimé dans une interview à la radio allemande, en date du 9 août 2023: «La situation en Allemagne est très, très difficile. Au deuxième semestre, nous allons glisser dans la récession. L'Allemagne n'est plus compétitive. En fait, l'Allemagne est à nouveau «l'homme malade de l'Europe», et d'énumérer toute la panoplie des conditions générales insuffisantes: «C'est notamment suite aux conditions qui prévalent. Le succès de toute industrie dépend des conditions-cadres, elles doivent être adéquates. Cela inclut notamment les prix abordables de l'énergie. Avec nos 20 centimes d'euro par kilowattheure, nous avons atteint la pointe absolue. Aucun pays au monde ne se voit exposé à des prix de l'énergie aussi élevés que l'Allemagne. Et en plus, nous avons affaire à la bureaucratie sans limites. Ensuite les impôts, exceptionnellement élevés. La même chose par rapport aux taxes. S'y ajoute notre retard face à la numérisation. Et les problèmes dans le domaine de l'éducation. Chaque année, ce sont 50 000 jeunes à sortir des écoles sans diplôme.»

Il est connu que depuis le 24 février 2022, que la Russie et son Président sont rendus responsables par le gouvernement allemand de ces «conditions générales», hautement déficientes. Ce raisonnement ne résiste pourtant pas à l'examen faitier. Michael Lüders, par exemple, dans son livre intitulé «Moral über alles? Warum sich Werte und nationale Interessen selten vertragen» (La morale au-dessus de tout? Pourquoi les valeurs et les intérêts nationaux sont rarement compatibles), paru il y a quelques semaines, explique assez précisément pourquoi cette justification n'est pas convaincante. Selon son analyse, le gouvernement allemand a plongé le pays dans une grave crise énergétique, économique et financière, et ceci sans nécessité et, en outre, l'entraînant dans une guerre par procuration contre la Russie, hautement risquée. Tout cela au service des ambitions de puissance des Etats-Unis et de leurs intérêts partiaux – tout cela avec cette charge idéologique particulière à l'Allemagne verte et ses justifications morales autant ambiguës que précaires.

Qui sont les ennemis de la Constitution?

Le 10 août, dans un long discours, le Président de la Fédération allemande, Frank-Walter Steinmeier, a rappelé la Conférence constitutionnelle préparatoire à la Loi fondamentale ouest-allemande ayant débuté, il y a 75 ans, à Herrenchiemsee. Vers la fin de son discours, il a également abordé le sujet des «ennemis de la Constitution», en déclarant: «Notre Loi fondamentale peut supporter les débats les plus durs et les plus acharnés. Mais la Constitution ne peut pas intégrer les ennemis de la Constitution – et nous ne pouvons pas ignorer le danger qu'ils représentent. [...] A chaque moment, lorsque par exemple des agitateurs dénigrent notre démocratie dans des réunions publiques [...] en la qualifiant de «système», de «régime d'injustice» ou de «dictature», en discréditant

et en méprisant ainsi les institutions démocratiques, c'est le moment où une opposition claire, décidée et combative des partis démocratiques est toujours requise et exigée.»

«Ennemis de la Constitution» – il est pourtant indispensable de vérifier, le Président de la Fédération allemande qualifie de la sorte: ceux qui, face à la politique allemande actuelle, emploient les notions telles «système», «régime d'injustice» ou «dictature». La pertinence de ce choix de mots reste certes à discuter, mais l'emploi de ces termes n'a en soi rien à voir avec une «Verfassungswidrigkeit» [inconstitutionnalité] dans le sens du droit constitutionnel – le seul terme qui se trouve dans la Loi fondamentale allemande, le terme d'«ennemi de la Constitution» y faisant défaut. Quant au terme d'«inconstitutionnalité», ce sont les dispositions de la Loi fondamentale sur les partis politiques (article 21) qui y sont applicables ainsi que les conséquences possibles qui en découlent. L'article 21 stipule, dans ses paragraphes 2 et 4:

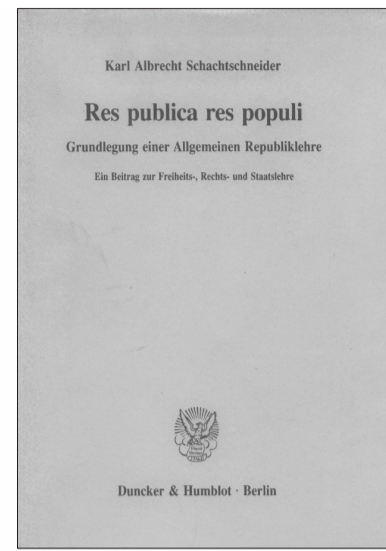
«Les partis qui, d'après leurs buts ou d'après le comportement de leurs adhérents, tendent à porter atteinte à l'ordre constitutionnel libéral et démocratique, ou à le renverser, ou à mettre en péril l'existence de la République fédérale d'Allemagne, sont inconstitutionnels. [...] La Cour constitutionnelle fédérale statue sur la question de l'inconstitutionnalité.»

L'ordre constitutionnel libéral et démocratique est et reste fondamental

Au cours de l'histoire de la RFA, la Cour constitutionnelle fédérale a statué, à quatre reprises, sur l'interdiction d'un parti et a également tenté de définir le terme d'«ordre fondamental libéral et démocratique», qui n'est pas clarifiée dans la Loi fondamentale elle-même. L'arrêt le plus compact est celui de 1952 sur l'interdiction du Parti socialiste du Reich où il est dit:

«L'ordre fondamental démocratique libre au sens de l'article 21 II de la Loi fondamentale est un ordre qui, à l'exclusion de tout règne de la force et de l'arbitraire, constitue un ordre de pouvoir fondé sur l'Etat de droit, sur l'autodétermination du peuple selon la volonté de la majorité respective, ainsi que sur la liberté et l'égalité. Parmi les principes fondamentaux de cet ordre, on compte au moins: le respect des droits de l'homme concrétisés dans la Loi fondamentale, en particulier le droit de la personnalité à la vie et au libre développement, la souveraineté du peuple, la séparation des pouvoirs, la responsabilité du gouvernement, la légalité de l'administration, l'indépendance des tribunaux, le multipartisme et l'égalité des chances pour tous les partis politiques avec le droit de former et d'exercer une opposition conformément à la Constitution.»

Ces paroles se trouvent entièrement à l'écart des notions employées du Président fédéral allemand, ce 10 août 2023, pour qualifier des attitudes étant «anticonstitutionnelles». Et il est fort probable que parmi ceux qui parlent de «système», de «régime d'injustice» ou même de «dictature» à propos de l'Allemagne d'aujourd'hui, se trouvent également des personnes qui se posent une série de questions tout à fait raisonnables, comme par exemple la suivante: les responsables de la politique allemande actuelle, n'ont-ils pas contribué, au cours des dernières décennies et de manière décisive, à ce que l'on ne puisse plus parler, par rapport à l'Allemagne d'aujourd'hui, d'«autodétermination du peuple», ni de la «souveraineté du peuple», ni de la «séparation des pouvoirs» et de «l'indépendance des tribunaux», ni de «l'égalité des chances pour tous les partis politiques», ni du «droit à la formation et à l'exercice d'une opposition conformément à la Constitution», ni du «respect des droits de l'homme concrétisés dans la Loi fondamentale». En revanche, dans la logique du Président actuel de la Confédération allemande, des personnalités comme Hannah Arendt et Karl Jaspers – par exemple sur la base de leur correspondance publiée en 1993 – se trouveraient donc dans le champ des «ennemis de la Constitution».



ISBN 3-428-08124-2

Patriotisme constitutionnel

Or, l'opposition à la politique de pouvoir dans ces formes réelles en République fédérale d'Allemagne, opposition qui se fonde donc sur le droit constitutionnel, a une tradition bien connue. Karl Jaspers par exemple, dans son ouvrage «Wohin treibt die Bundesrepublik?» (La République fédérale, quelle voie emprunte-t-elle?), publié en 1966 et très discuté à l'époque, se référait déjà à la Loi fondamentale ouest-allemande. Les premières phrases de sa préface montrent suffisamment déjà qu'il ne s'agissait pas pour lui de critiquer pour critiquer, mais d'améliorer la situation:

«Un ami me dit que ce livre est une des attaques les plus virulentes contre la République fédérale de la part d'un Allemand. Je ne pense pas que cela soit juste. L'existence de la République fédérale est notre chance en tant que chance pour un nouvel Etat allemand. La critique porte sur les voies empruntées aujourd'hui par la République fédérale. L'intention n'est pas la négation, mais une aide, aussi infime soit-elle, par la réflexion. C'est pourquoi, dans la troisième partie de cet écrit, une politique intérieure et extérieure fondamentalement différente de la politique actuelle est esquissée.»

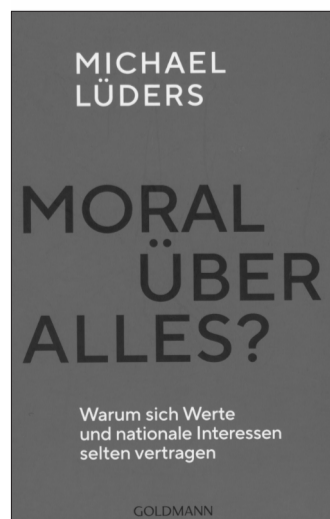
La voie proposée du philosophe Karl Jaspers a été affirmée par des professeurs d'université en droit public comme Martin Kriele ou Karl Albrecht Schachtschneider avec son ouvrage fondamental paru en 1994 «Res publica res populi, fondement d'une doctrine juridique générale. C'est une contribution à la doctrine de la liberté, du droit et de l'Etat».

Dolf Sternberger

«Patriotisme constitutionnel» est un terme proposé par le politologue et journaliste allemand Dolf Sternberger.² Il était contemporain de Karl Jaspers et de Hannah Arendt avec lesquels il entretenait de nombreux échanges. Sternberger, né en 1907 et décédé en 1989, a été témoin des catastrophes allemandes du 20e siècle. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il se vit interdire d'exercer son métier de journaliste. Après la guerre, à partir d'octobre 1945, il publia avec Karl Jaspers, Alfred Weber et Werner Kraus la revue «Die Wandlung», une voix pour la reconstruction spirituelle de l'Allemagne. Sternberger s'opposait au machiavélisme en politique et se référait à la théorie de l'Etat d'Aristote, fondée sur l'éthique. Ceci en se démarquant clairement de Carl Schmitt et son concept selon lequel le cœur de la politique serait la distinction entre amis et ennemis. Contrairement à ce concept belliciste, Sternberger affirma:

«L'objet et le but de la politique est la paix. Nous devons et voulons essayer de comprendre la politique comme le domaine des efforts visant à établir la paix, à la maintenir, à la garantir, à la protéger et, bien sûr, à la défendre. Ou, en d'autres termes, la paix est la catégorie politique par excellence. Ou, pour le dire encore autrement, la paix est le fondement, la caractéristique et la norme du politique, tout cela à la fois.»

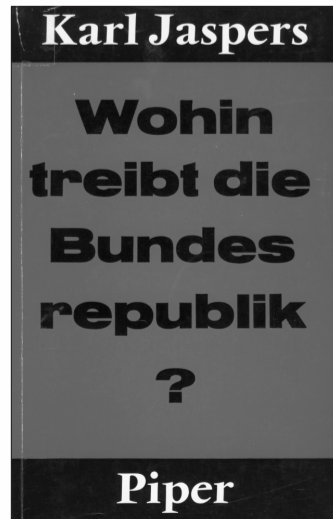
L'une des académies politiques les plus importantes d'Allemagne, l'Akademie für politische Bildung Tutzing, a publié en 2020 un



ISBN 978-3-442-31731-8



ISBN 3-492-11757-0



Suite page 7

La fin de la propriété mondiale va de pair avec la perte de la confiance

par le Professeur Eberhard Hamer, Mittelstandsinstitut Niedersachsen e.V.



Eberhard Hamer
(photo mad)

Les Etats-Unis et l'OTAN ont imposé de lourdes sanctions à la Russie dans le but de détruire son économie et pour mettre fin aux échanges économiques entre la Russie et les pays de l'OTAN. Ces sanctions ne pénalisent pas les entreprises allemandes seuls, ils est vrai, mais de manière exceptionnellement dramatique. Elles n'ont plus le droit de faire des affaires dans leurs succursales en Russie. Ainsi, de nombreux groupes allemands ont dû fermer leurs filiales en Russie, la réouverture de ces dernières dépendant de la durée des sanctions: il est donc peu probable qu'elles rouvrent un jour.

Les autres Européens se voient également interdire toute transaction commerciale avec la Russie. C'est toute l'Europe qui se trouve ainsi coupée de la Russie, conformément au principe interne américain officiel, lors de la création de l'OTAN, qui préconisait «to keep the Russians out». Sur le plan économique, un «rideau de fer» est tombé à nouveau. Nous n'avons pas seulement entamé une nouvelle «Guerre froide», mais aussi une guerre chaude sur le plan économique. Les boycotts à l'encontre de la Russie, le boycott financier, celui du gaz et du pétrole en sont la preuve.

L'exclusion de la Russie du système de règlement des transactions financières SWIFT et l'interdiction pour toutes les banques d'avoir encore des relations commerciales avec des banques russes est une première dans l'histoire économique, mais elle était attendue depuis longtemps, depuis que la Russie a commencé à mettre en place, ensemble avec la Chine, un système de règlement concurrent de celui par SWIFT, à savoir le CIPS. Apparemment, les Russes ont anticipé le boycott en vendant la majeure partie de leurs réserves en dollars. Les Chinois sont désormais en train de se débarrasser également de leurs dollars, mais n'y aboutissent que partiellement, des prélèvements massifs sur leurs réserves en dollars pouvant entraîner une baisse des cours de cette devise, ce qui, par contrecoup, dévaluerait les avoirs chinois.

Outre la Chine et la Russie, plus de 20 pays ont déjà adopté le nouveau système de règlement CIPS. Ce fait peut évoluer vers un véritable effet boomerang sur les plans de la politique financière américaine visant à porter un coup fatal au rouble et à la Russie – à con-

dition cependant que le second système de règlement, basé sur l'or, soit privilégié par le reste du monde, entraînant l'abandon d'un dollar fiduciaire sans couverture-or. Cela pourrait aboutir non seulement à la fin de la compensation en dollars, mais aussi à celle de l'empire du dollar, car jusqu'à présent, les Etats-Unis ont pu régler leurs dépenses mondiales en devises tout juste imprimées sans la moindre couverture, accroissant ainsi leur prospérité en échange de la soi-disant «monnaie fiat».

Lorsque ce système fiduciaire précaire est abandonné, le dollar devenu sans valeur n'est plus accepté partout dans le monde, les Etats-Unis ne pourront plus en tirer profit pour s'y procurer ses biens, ne pourront plus charger leur budget de 900 milliards de dollars de dépenses militaires tout comme il se trouveront face au vide pour couvrir leurs déficits financiers. Dans ce contexte, le boycott financier de la Russie se heurtant à une riposte mondiale pourra en effet entraîner l'effondrement de l'empire du dollar.

Pour l'économie allemande, de son côté, cela signifie que les investissements en dollars perdent en sécurité et en stabilité. Si le dollar est vidé de sa substance en raison de sa prolifération incontrôlée, il sera rejeté dans le monde entier, et son effondrement entraînera le recours à d'autres devises – yuan, euro et autres – non seulement à titre d'unités de compensation, mais également comme nouvelles devises d'investissement.

Guerre économique des Etats-Unis contre la Russie

Bien avant la guerre en Ukraine, les Etats-Unis avaient déjà mené une guerre du gaz et du pétrole contre la Russie. *Trump* avait déployé tous les moyens à sa disposition pour contrer le gazoduc *Nord Stream 2*, car les Etats-Unis, voulant se débarrasser de leur gaz de schiste (fracking) polluant et deux fois plus cher en l'exportant vers l'Europe, luttaient furieusement contre la concurrence du gaz russe, moins cher.

Les Etats-Unis, l'UE et les Verts ont finalement torpillé les livraisons de gaz et de pétrole russes à l'Allemagne, alors que cette dernière était tributaire du gaz russe pour plus de la moitié de sa consommation d'énergie. «Mieux vaut avoir froid que de recourir au gaz russe» a déclamé haut et fort la ministre allemande des Affaires étrangères *Baerbock* (avec un faux héroïsme tout à fait déplacé). Depuis que le moratoire européen sur le gaz, induit par les Etats-Unis à l'encontre de la Russie, est devenu

effectif, les tarifs du chauffage collectif ont atteint un niveau exorbitant et la hausse des prix de l'énergie est telle que son surcoût entraîne à lui seul de plus en plus d'entreprises dans le rouge, au point que des centaines de milliers d'entre elles doivent mettre la clé sous la porte, licencier leurs salariés, cesser de payer leurs impôts et leurs cotisations sociales, et que la récession amorcée acquiert un caractère de ralentissement économique supplémentaire.

Tout cela est désormais imputé à la brutale belligérance des Russes, alors que ce processus est déjà entamé depuis des années. La propagande de guerre américaine, permanente, à désormais imprégné les Européens d'une telle haine «contre *Poutine*» et la Russie qu'ils acceptent leur propre dégradation économique due à la politique ukrainienne et à son chef d'orchestre – et cela jusqu'à ce qu'ils en ressentent eux-mêmes les conséquences dans leur propre chair.

Les expropriations à l'encontre des Russes

Les grands médias occidentaux donnant le ton ne mentionnent guère le fait que les Etats-Unis et l'UE, dans leur guerre contre la Russie, confisquent également les biens de citoyens russes, traquant même ces derniers dans le monde entier, là où leurs services secrets peuvent les localiser. Cela ne vaut pas seulement pour les biens et les entreprises, mais aussi pour les valeurs financières. Ces cas ne surviennent pas seulement aux Etats-Unis, mais aussi aux pays satellites de l'OTAN, lesquels sont également contraints de participer à ces expropriations dans le monde entier sous la pression états-unienne. Cette vague d'expropriation mondiale lancée par les Etats-Unis envers les Russes et la Russie ne détruit pas seulement la confiance dans les investissements et les placements mondiaux, mais torpille également la mondialisation dans son ensemble.

En effet, les activités commerciales et les investissements à l'étranger reposent essentiellement sur la conviction que les actifs et les participations des entreprises investis à l'étranger demeureront la propriété de l'investisseur à long terme. Si les entreprises et les investisseurs doivent désormais s'attendre à ce que les pays satellites suivent l'exemple des Etats-Unis en expropriant arbitrairement les «biens appartenant à l'ennemi», c'est la fin de la confiance internationale en matière d'investissement.

Cependant, si le commerce mondial devait s'effondrer en raison d'une perte de confiance, si les excédents d'exportation et les pays exportateurs – notamment l'Allemagne – devaient eux

aussi s'effondrer, nous ne perdrons pas seulement nos investissements à l'étranger, mais aussi les revenus de ces investissements ainsi que nos excédents à l'export. Dans quelques années déjà, nous pourrions être confrontés à des déficits d'exportation et ainsi de la prospérité y liée, ce qui aboutira à son effritement lors de la dissolution de la mondialisation.

La garantie de propriété grignotée

Le *Mittelstandsinstitut* a donc conseillé aux entreprises exportatrices de ne plus se reposer sur cette force à long terme, mais de prendre en compte les difficultés croissantes de la mondialisation.

Cela vaut par exemple pour les importations à bas prix en provenance de Chine et d'autres pays, que nous ne pourrions peut-être plus payer à long terme, cela vaut également pour la propriété des investissements à l'étranger qui, selon le modèle américain, seront à l'avenir livrés sans protection à la mainmise des Etats, et cela vaut surtout pour les revenus d'investissement (bénéfices) des filiales et des investissements de placement à l'étranger.

Lorsque le monde se divise à nouveau en deux blocs, les Etats-Unis/l'OTAN d'une part et la Russie/la Chine de l'autre, les conflits concernant les patrimoines réciproques deviendront également plus durs et plus impitoyables et les pays prendront les mêmes mesures d'expropriation que celles que les Etats-Unis et l'UE ont actuellement instaurées contre la Russie.

Abandon des investissements à l'extérieur

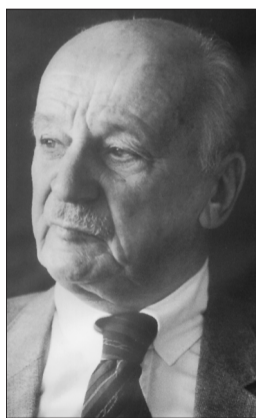
Arrivés là, le verso de nos aventures sur le plan politique deviendra évident: le fait que le champion du monde de l'exportation s'est laissé entraîner dans une guerre économique qui n'était pas la sienne, qui nuit à l'Allemagne plus qu'à tout autre pays au monde, et au sein de laquelle nous n'exerçons pratiquement aucune influence – une guerre dans laquelle les deux belligérants, les Etats-Unis et la Russie, se dressent tous les deux contre les intérêts allemands et qui nuit, davantage qu'aux autres pays, avant tout au renom mondial de notre industrie et ainsi à notre prospérité y liée.

Ce n'est pas la guerre en Ukraine en tant que telle, mais la guerre commerciale mondiale avec ses sanctions, ci-inclus les nôtres aussi, qui détruit la mondialisation et ses promesses de la prospérité pour tous et qui, à l'instar de toute guerre, ira jusqu'au coup pour coup dans un climat de haine croissante, n'entraînant vraisemblablement que des dommages globaux réels à la place des bénéfices promis.

(Traduction *Horizons et débats*)

«L'Allemagne déboussolée»

suite de la page 6



Dolf Sternberger (1907–1989, photo mad)

ouvrage intitulé «Verfassungspatriotismus – Zum 50. Geburtstag einer Wortschöpfung»¹. Les réflexions suivantes s'appuient sur cette publication. Dès l'après-guerre, Sternberger était d'avis qu'un lien émotionnel entre les Allemands et leur nouvel Etat à venir serait d'une grande importance. Il avisait que la seule référence rationnelle des autorités et des politiques à la Constitution et aux lois ne suffirait pas à assurer la cohésion sociale et la cohabitation. Les années 1933–1945 avaient clairement montré à quoi pouvait mener un attachement uniquement émotionnel, excluant la raison, à une structure étatique et surtout à la personne de son «chef». Sternberger a donc plaidé pour une alliance entre le lien émotionnel de la patrie et la république démocratique guidée par la raison humaine. Dès 1947, il réitérait cette pensée dans *Die Wandlung*, avertissant qu'«il n'y a pas de patrie dans le despotisme». En 1959, il y défendait ce concept sous le titre «La patrie» en ces termes: «La patrie est la «république» en tant que nous nous la créons, la patrie est la constitution que nous faisons vivre». Après les dérives du national-socialisme, Sternberger rejetait résolument tout nati-

onalisme fondé sur l'ethnie; pour lui, la Suisse en tant que «nation par la volonté» constituait un modèle.

C'était donc Sternberger qui a employé le terme de «patriotisme constitutionnel» pour la première fois, en 1970 dans un article pour le «Frankfurter Allgemeine Zeitung», au début sans grand écho. Cela n'a changé qu'en 1979, avec une autre contribution dans le même quotidien ainsi qu'avec son discours de célébration du 25e anniversaire de l'Académie à Tutzing, en 1982.

Selon Sternberger dans son discours d'alors, résumé dans le document commémoratif de l'Académie, «un ordre étatique ne naît pas seul sur la base d'un destin et des expériences vécues en commun se développant au cours de l'histoire. Tout au contraire, seul la pratique en commun des droits à la liberté et à la participation peut faire naître ce sentiment réel d'identité. Une entité publique moderne et vécu en commun telle que la République fédérale allemande se soude principalement par la volonté rationnelle des citoyens d'y appartenir et d'y participer» (mises en relief de l'auteur). Pour Sternberger, il s'agissait de l'essence de l'Etat démocratique constitutionnel moderne, partant du concept de «l'ordre fondamental libéral et démocratique» il réaffirmait ainsi ses caractéristiques centrales: «des corporations et un corps électoral représentatif de citoyens, un gouvernement contrôlé, une administration légale, une juridiction indépendante, un recrutement transparent des élites dirigeantes, un changement régulier des fonctions dirigeantes, des informations et des débats publics, l'existence de résistances et de l'opposition, le pluralisme social et enfin la liberté civile et civi-

que garantie et défendue par le monopole de la violence de l'Etat.»

Le patriotisme constitutionnel – une issue

Dans la querelle des historiens des années 80, le terme de «patriotisme constitutionnel» a été malmené. *Jürgen Habermas* s'est servi de ce terme comme d'une arme dans la lutte contre ceux qui résistaient à définir l'identité allemande uniquement en tant qu'identité occidentale et atlantique et l'histoire allemande d'avant 1933 comme le long chemin aboutissant inéluctablement vers le national-socialisme. Dolf Sternberger lui-même n'était pas tout à fait innocent dans ces évolutions. Sa volonté ferme de se démarquer du national-socialisme l'a amené à avoir du scepticisme face au lien émotionnel entre les citoyens et leur Etat. De plus, il se distanciat de principe de l'histoire allemande d'avant 1933 – en dépit de l'histoire réelle des mouvements allemands pour la liberté, la constitution et la nation qui offrirait un potentiel d'identification certain. D'un point de vue actuel, la grande confiance de Sternberger dans l'oligarchie des partis et les institutions étatiques de la RFA pourra se révéler être trompeuse.

Des critiques comme l'écrivain *Martin Walser*, décédé récemment, ou des spécialistes du droit public comme *Rupert Scholz* ou *Wolfgang Isensee* ont mis leurs accents sur ces points. Isensee parle, dans ce contexte, de l'«abstraction trop mince» ne permettant pas d'expliquer «pourquoi un peuple doit rester uni dans les bons et les mauvais jours».

En effet, un pays dont les citoyens ne se considèrent plus comme une «communauté de destin et d'expérience qui s'est développée au

fil de l'histoire» ne développe pas suffisamment de forces de cohésion interne. Se considérer comme partie prenante active d'une «communauté de destin et d'expérience» ne signifie pas d'absoudre d'emblée son propre passé et son propre présent. La réflexion qui s'impose est autre: Ne serait-il pas salutaire à toutes les personnes peuplant l'Allemagne de se repencher sur l'histoire et le présent de notre pays – y compris ceux de nos concitoyens issus de l'ancienne République démocratique allemande – et ceci sans l'arrogance des idées toutes faites? Peut-être que ce réexamen honnête aboutisse à nous réconcilier avec les traditions de notre pays, à l'Ouest comme à l'Est. Un processus donc qui aura comme but: comprendre, ne pas se réserver la position de pur observant mais de mettre plutôt au centre ses propres responsabilités, celle pour sa propre vie et celle liée à la cohabitation de tous les habitants de notre pays. Et enfin et surtout: reconnaître et nommer ouvertement tout ce qui vaut la peine d'être repris de manière constructive. L'Allemagne aussi en dispose d'un riche trésor.

¹ Roger Köppel, rédacteur en chef de la *Weltwoche* suisse, a clairement expliqué, le 31 juillet 2023, dans son émission «weltwoche.daily» à quel point le débat public sur l'extrémisme en Allemagne s'est entre-temps éloigné des principes constitutionnels: <https://weltwoche.ch/daily/parteitag-gereifte-afd-fordert-direkte-demokratie-eine-eu-der-vaterlaender-und-eine-migrationsfestung-europa-rechtsextremismus-wie-deutsche-behoerden-den-begriff-umdeuten-immer-mehr-deutsche-fuer/>

² cf. Sternberger, Dolf. *Verfassungspatriotismus*, Dolf Sternberger Schriften, vol. X, Insel Verlag 1990

³ https://www.apb-tutzing.de/download/publikationen/kurzanalysen/Akademie-Kurzanalyse_2020_01_Web.pdf

UNESCO: «L'écran ne remplace pas l'enseignant»

Réflexions à l'occasion du Rapport 2023 sur l'Éducation au niveau mondial

par Eliane Perret, psychologue et enseignante curative

La nouvelle année scolaire a commencé. Parmi nos écoles se trouvent plusieurs ayant été équipées, pendant les vacances, de nombreux nouveaux appareils technologiques de haute gamme. Des communautés scolaires suisses sont fières d'annoncer que leurs élèves disposent désormais de tablettes. Les crédits nécessaires ont été généreusement alloués, car il s'agit de l'avenir de nos enfants qu'il faut familiariser avec un monde marqué par la numérisation. Nos médias retentissent de positions prises martelant que, lors de la pandémie du Covid-19, l'enseignement à distance aurait clairement montré l'efficacité des solutions technologiques dans l'enseignement qui devaient être considérées comme des manifestations incontournables de progrès. De plus, l'enseignement à distance aurait enfin brisé la méfiance et la technophobie de nombreux enseignants. Il semble que l'on a profité un peu partout de l'air du temps permettant d'obtenir plus aisément l'aval des financements nécessaires à l'installation d'appareils numériques, et ce à tous les niveaux scolaires.

Tout cela n'empêche pourtant pas que ces voix euphoriques soient accueillies, ça et là avec scepticisme. Et de cause. En réponse aux louanges de la technologie effrénée, de plus en plus de voix critiques s'élèvent, se demandant à qui sert cette évolution de l'école et si elle améliore réellement les chances d'accès à une bonne formation à nos enfants.

Un outil, et qui en donne les conditions?

L'Unesco, concernée par cette question à dimension globale, vient de publier son «Rapport 2023» exhaustif sur l'éducation, intitulé «Technology in Education – on whose terms?» (La technologie dans l'éducation – un outil aux conditions de qui?). L'Unesco joue un rôle clé dans les politiques éducatives de ses pays membres, en coordonnant et en contrôlant la manière dont ils mettent en œuvre les objectifs convenus. L'objectif visé, commenté amplement de son *Agenda Education 2030*, se résume ainsi: «Assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité, et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie à tous»²

«Aucun écran ne remplacera jamais l'approche humaine émanant d'un enseignant»

Dans sa préface, Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, aborde trois promesses largement répandues par ceux qui poussent la promotion de la technologie de haute gamme dans des écoles. La haute représentante du domaine scolaire au niveau mondial souligne le fait que ces promesses risquent souvent de créer de faux espoirs.³

Selon elle, la première de ses promesses est celle «de l'apprentissage personnalisé». Elle ajoute que «très souvent, cette grande espérance nous fait oublier la dimension sociale et humaine fondamentale qui constitue l'essence de l'éducation. Aucun écran ne remplacera jamais l'approche humaine qui émane d'un enseignant [no screen can ever replace the humanity of a teacher.] Il est judicieux de répéter cette évidence, réaffirmée par la présidente de l'Unesco: aucun écran ne remplacera jamais l'approche humaine qui émane d'un enseignant. Comme le souligne le rapport de l'Unesco «Futures of Education» (Avenir de l'éducation), publié en 2021, la relation entre les enseignants et la technologie «doit être complémentaire, elle n'est interchangeable».

En d'autres termes, Azoulay souligne l'importance indispensable de la personnalité de l'enseignant et de la relation dans le processus d'apprentissage et rappelle le bon emploi des appareils numériques, c'est-à-dire celui d'outil supplémentaire permettant d'élargir (mais non pas remplacer) l'enseignement sur le plan didactique et méthodologique.

La preuve de l'acquis réel du numérique fait toujours défaut

La deuxième attente erronée dont fait état la présidente Unicef réside dans la promesse selon laquelle la technologie numérique faciliterait l'accès à l'éducation. Ce n'est pas le cas, car «[...] il existe en réalité une sorte de fossé



La base de tout processus d'apprentissage réussi est le rapport humain de confiance. (photo: caro)

numérique» qui accroît les inégalités existantes en matière d'éducation. Pendant la pandémie, près d'un tiers des élèves n'avaient pas d'accès effectif à l'enseignement à distance – ce qui ne surprend personne étant donné que seules 40% des écoles primaires dans le monde disposent actuellement d'un accès Internet. Même si l'accès était généralisé, il resterait à démontrer que, d'un point de vue pédagogique, la technologie numérique apporte un réel avantage dans l'apprentissage, en particulier à une époque où nous sommes tous conscients des risques liés au travail excessif sur écran.»

Intérêts commerciaux et privés en hausse, protection de données en défaillance

«Le dernier faux paradoxe n'est pas le moindre», continue Azoulay. Il réside dans le fait «que malgré les efforts d'élever la formation dans le rang d'un bien commun mondial, le rôle des intérêts privés et commerciaux continue à augmenter, avec toutes les confusions que cela amène: jusqu'à présent, un seul pays sur sept est capable de garantir une protection juridique suffisante concernant les données de formation».

Dans ce contexte, le rapport sur la formation présente deux recommandations de valeur principale en guise de boussole pour développer des stratégies de la formation adaptées aux divers pays: (1) le bien des élèves doit avoir la priorité avant tout autre considération, surtout commerciales, et (2) il faut veiller à ce que la technologie de la formation soit considérée comme moyen et non comme but.

Les décideurs: face à la pression de faire le bon choix

Pour cette raison, l'Unesco demande aux gouvernements concernés de clarifier si leur engagement pour la technologie de la formation est approprié aux contextes nationaux et locaux. Il faut, par exemple, exclure les risques que la digitalisation favorise une fois de plus ceux déjà privilégiés, au détriment des autres, ce qui créerait un écart qui renforcerait les inégalités d'apprentissage existantes. L'Unesco met en garde les gouvernements de ne pas se laisser éconduire par l'offre écrasante de produits et d'institutions dans le domaine de la technologie formative sans examen préalable sérieux par rapport aux coûts et aux avantages réels. (Les statistiques montrent que seuls 25% des coûts sont consommés par l'investissement primaire tandis que les 75% qui restent représentent les frais consécutives, par exemple pour le support technique, généralement sous-estimé par les planificateurs). Avant d'investir, les pays concernés doivent également vérifier si la technologie digitale apporte durablement les résultats visés et si leur besoin n'est pas surtout guidé par des réflexions économiques étroites et des intérêts particuliers.⁴

Les reconnaissances objectives du domaine sont rares

Ces affirmations de base résultent d'un compte-rendu élaboré, riche en facettes et très différencié, qui expose l'état actuel des recherches et des expériences. Les avantages et les désavantages de la digitalisation dans le domaine de la formation y sont abordés, le pour autant que le contre. On lance un appel urgent aux écoles de fixer des règles

valables pour tous. Il leur incombe de définir, de façon claire, quels seront les rôles des nouvelles technologies pour l'apprentissage et comment en tirer profit de façon responsable. Ceci tout en tenant compte du fait que, comme dit le rapport, les résultats impartiaux sur les effets de la technologie de la formation sont rares et qu'une grande partie des recherches est imprégnée des concepts répandus par les groupes intéressés à vendre leurs produits.

Il est important de développer une conscience critique

Les élèves doivent être capables de s'occuper et de comprendre les chances et les risques liés à ces technologies ainsi que de développer une conscience critique pour s'en servir de manière sensée. Si ce pas réussit, ces connaissances leur permettront d'avoir un regard plus large sur les transformations en cours dans le monde ainsi que sur les défis qui y sont liés. Le rapport ne préconise guère la dénégation des technologies informatiques dans les institutions de formation. Il présente cependant un avertissement sévère face aux modèles souvent purement commerciales des fournisseurs actuels. Ce qui n'empêche pas d'encourager tout de même les écoles et leurs dirigeants, comme le dit Ralf Lankau, professeur pour la présentation et théorie de médias à la Haute Ecole d'Offenburg, à «orienter l'utilisation de la technologie informatique et de l'intelligence artificielle vers les besoins et l'avantage des jeunes apprentis au lieu de s'empressement de servir ceux du commerce IT et de quelques chaînes de médias».⁵

Crapauds observés à partir du canapé

Ce que thématise le rapport sur la formation de l'Unesco a déjà été pris en compte dans quelques pays lors de l'établissement et de l'exploitation de programmes de formation. La Suède, par exemple, vient de soumettre sa proposition d'une stratégie nationale de digitalisation pour le système scolaire de 2023-2027 à l'évaluation du *Karolinska Institutet*, une des plus grandes et des plus renommées universités de médecine d'Europe. L'expertise du groupe de scientifiques, appartenant à de diverses unités de recherche, a contribué au fait que le gouvernement suédois revienne sur sa décision d'équiper les écoles préscolaires et primaires d'appareils digitaux. Sur la page Internet du Parti libéral suédois on trouve la justification de cette mesure en ces termes: «La Suède se trouve dans une crise scolaire, les essais et projets pilotes concernant la formation dans le domaine préscolaire s'avèrent être allés trop loin; c'est là qu'auraient dû être formées les bases pour la scolarisation. Les enfants dans le préscolaire ont «consommé» le comportement des crapauds commodément installés sur leur canapé au lieu de les observer dans l'étang.»

Il ajoute: «Il est clair que les écrans comportent toute une série de désavantages pour les petits enfants. Ils les gênent dans leur apprentissage et leur développement linguistique. Trop de temps devant l'écran peut causer des difficultés de concentration et empêche l'activité corporelle. Il est établi que l'interaction humaine est décisive pour tout apprentissage dans les premières années de la vie. Les écrans ne sont donc pas adaptés au présco-

laire», dit la Ministre de l'éducation, M^{me} Lotta Edholm.⁶

D'autres pays nous devançant

La Suède n'est pas isolée. Dans le domaine de la formation, d'autres pays ont également réfléchi et révisé leurs directives. Un High School australien à Sydney a introduit des règles plus strictes pour l'emploi des téléphones mobiles. Pendant la journée, les élèves doivent ranger leur téléphone mobile dans un étui qui reste automatiquement clos, toute tentative de l'ouvrir risquant de casser la serrure. Le plus important: cette décision ferme a été soutenue par les enseignants ainsi que par la plupart des parents.

Deux mois plus tard, le directeur de l'école a communiqué que depuis l'introduction de cette mesure, on comptait une forte diminution (90%) de problèmes de comportement ainsi qu'une augmentation considérable d'activités corporelles et de contacts verbaux entre les élèves. Il est clair que les portables dans la salle de classe portent un sérieux préjudice à l'apprentissage et à la concentration des enfants et représente une influence négative pour la santé psychique et le bien-être des élèves.⁷

Cette école a fait ce qui est devenu habituel dans diverses autres écoles et pays. En 2015 déjà, une interdiction d'usage des portables pendant les cours a été introduite en France. En 2018, cette dernière a été élargie à d'autres appareils permettant l'accès à l'Internet, comme les tablettes et les horloges numériques, cette mesure étant valable dans toutes les localités et activités scolaires des écoles, intérieures et extérieures. Début 2021, en Chine, le Ministre de la formation a restreint le temps réservé à l'usage de ces appareils digitaux à 30% du temps total de l'enseignement. Dès 2024, les Pays Bas se joindront aux pays qui instaurent le bannissement total concernant l'usage des appareils numériques privés dans les écoles. Dans la perspective mondiale, un pays sur quatre a fait le choix d'interdire l'utilisation des appareils électroniques privés dans ses écoles, ceci dans l'intérêt des enfants et des adolescents, en vue d'améliorer leurs capacités à se reconcentrer sur l'enseignement et de promouvoir la communication entre eux.

Le débat public, honnête et sincère, reste incontournable

Ces choix sont susceptibles de déclencher une impulsion plus décisive de suivre les évolutions en cours et de se débarrasser d'actuelles erreurs dans les rangs de nos décideurs en formation ainsi que chez les parents et enseignants. La politique de l'enseignement n'a pas besoin de nouveaux essais et d'expérimentations de formation, il lui faut un retour d'urgence à un débat ouvert et honnête. Ce débat doit se baser sur des résultats scientifiques sérieux et indépendants, exploiter les acquis réels en technologie, dans un esprit ouvert, et se réorienter sur les besoins des enfants. Se montrer être à la hauteur de cette tâche inévitable, c'est là le palmarès qui donnera le droit aux dirigeants et aux autorités d'être fiers d'eux, alors de cause. •

¹ Global Education Monitoring Report 2023. *Technology in Education – a tool on whose terms?* (Les technologies dans l'éducation. Qui est aux commandes?) Paris, Unesco <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385723> (rapport exhaustif comprenant 418 pages, en anglais). une version française du résumé y est téléchargeable sur <https://www.unesco.org/genreport/fr> (pour ce texte consulté le 10/08/2023, version anglaise).

² V. id., *Agenda Education 2030, Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en oeuvre de l'objectif de développement durable, objectif 4.*

³ loc. cit. Préface, page vii.

⁴ loc. cit. *Résumé* (anglais), p. 25

⁵ Lankau, Ralf. *Unesco-Bericht fordert mehr Bildungsgerechtigkeit.* [www.diagnosefunk.org > download.php?field=filename&id=1658&class=-NewsDownload](http://www.diagnosefunk.org/download.php?field=filename&id=1658&class=-NewsDownload), consulté le 13/08/2023

⁶ V. Parti libéral suédois. *Dags för skärmfri förskola;* <https://www.liberalerna.se/nyheter/dags-for-skarmfri-forskola/>; consulté le 12/08/2023

⁷ cf. A Sydney high school banned mobile phones. It had dramatic results. In: *Sydney Morning Herald* du 07/08/2022; <https://www.smh.com.au/national/nsw/a-sydney-high-school-banned-mobile-phones-it-had-dramatic-results-20220803p5b6zf.html#Echo-box=1659829516>; consulté le 12/08/2023